

La Lettre

de la Fondation de la Résistance

*Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 74 – septembre 2013 – 5,50 €*

LIBERTÉ



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2013-2014

La libération du territoire et le retour à la République

nb
HENRI BIAIS

G. P. R. F
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À L'INFORMATION

AFFICHE EXÉCUTÉE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE EN AOÛT 1944

Renseignements utiles

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2013-2014

Thème

« La libération du territoire et le retour à la République »

Participation

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat, à ceux des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère de la Défense et des établissements français à l'étranger, ainsi qu'aux jeunes placés dans les centres éducatifs fermés, aux mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires.

Pour plus de détails se reporter à la note de service publiée au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 22, 30 mai 2013.
Site : <http://www.education.gouv.fr>

Catégories de participants	Types d'épreuves, durée et dates	Observations
1^{re} catégorie Classes de tous les lycées	Vendredi 21 mars 2014 Réalisation d'un devoir individuel portant sur le sujet académique en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée 3 heures.	Les copies individuelles et les travaux sont à transmettre pour le vendredi 28 mars 2014 au plus tard : <ul style="list-style-type: none">• au directeur académique des services de l'Éducation nationale pour les établissements situés sur le territoire métropolitain,• au recteur ou vice-recteur de l'académie pour les établissements des DROM-COM,• au ministère de l'Éducation nationale – direction générale de l'enseignement scolaire – DGESCO – B3-4 – Concours national de la Résistance et de la Déportation – 110, rue de Grenelle – 75357 PARIS 07 SP pour les établissements français à l'étranger. Dans les établissements français à l'étranger, l'équipe éducative effectue une sélection des travaux permettant d'identifier la meilleure production de chaque catégorie de participation (une production et une seule par catégorie sera sélectionnée).
2^e catégorie Classes de tous les lycées	Travail collectif (deux élèves minimum) qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel. Format maximum admis A3.	
3^e catégorie Classes de tous les lycées	Réalisation d'un travail collectif exclusivement audiovisuel (film, documentaire sonore), portant sur le thème annuel. Durée maximale de la production audiovisuelle : 45 minutes.	
4^e catégorie Classes de 3 ^e	Vendredi 21 mars 2014 Réalisation d'un devoir individuel portant sur le sujet académique, sous surveillance, sans documents personnels. Durée 2 heures.	
5^e catégorie Classes de 3 ^e	Travail collectif (deux élèves minimum) qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel. Format maximum admis A3.	
6^e catégorie Classes de 3 ^e	Réalisation d'un travail collectif exclusivement audiovisuel (film, documentaire sonore), portant sur le thème annuel. Durée maximale de la production audiovisuelle : 45 minutes.	

Résultats et remise des prix

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, dans la mesure du possible, entre le 5 et le 9 mai 2014 au chef-lieu du département.

Le meilleur devoir de chaque catégorie sera sélectionné par département pour être présenté au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés par d'importants prix au cours d'une cérémonie officielle.

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique.

Pour participer, reportez-vous impérativement au règlement de ce concours

(http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_p.htm)

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante avant le **14 juillet 2014** :

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire
30, boulevard des Invalides
75007 PARIS

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).



▲ Photographie prise au camp de concentration du Struthof en Alsace par Joan Négrier, élève de troisième au collège Louis-Pasteur à Villemomble (Seine-Saint-Denis), qui a obtenu le premier prix en 2011-2012.

En couverture : Cette affiche d'Henri Biais intitulée « Liberté », émanant du Gouvernement Provisoire de la République française, a été imprimée dans les derniers jours de l'occupation allemande à Paris en août 1944. Elle est l'allégorie du triomphe de la République sur le nazisme et la Liberté reconquise. *Henri Biais – Droits réservés.*

Préface

Pour l'année 2013-2014, le jury du Concours national de la Résistance et de la Déportation a retenu comme thème : « La Libération du territoire et le retour à la République ».

Ce sera l'occasion pour les élèves engagés, grâce à leurs professeurs, dans cette démarche pédagogique active de mieux comprendre l'héritage que nous devons à la Résistance française et combien cette période fondatrice de notre Histoire marque encore durablement notre société actuelle. C'est en effet l'unité forgée dans la nuit de la clandestinité qui a permis, dès la Libération, la restauration de la République sur les bases nouvelles. C'est aussi ce consensus né de la Résistance qui évita à notre pays de connaître les affres d'une guerre civile comme dans d'autres pays européens.

Je tiens à saluer le travail des associations, des fondations, des musées, des témoins mais surtout de tous les enseignants qui depuis plus de cinquante ans font vivre ce concours. À mi-chemin entre Histoire, Mémoire et formation civique, il permet aux élèves de découvrir les valeurs sous-tendant l'engagement des résistants, qui seront autant de ferments pour leur vie de futur citoyen.



Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance

Sommaire

La Lettre de la Fondation de la Résistance – n° 74 – septembre 2013

Les mots en gras bleu suivis d'un astérisque * renvoient au glossaire page 33

Les mots en gras orange suivis d'un [@] renvoient à des dossiers thématiques complémentaires du site de la Fondation (www.fondationresistance.org)

4 ■ Avant-propos

5 ■ 1^{re} partie

Préparer la libération

Les territoires libérés avant 1944

L'état des forces politiques en présence à la veille du Débarquement

La préparation militaire des débarquements

11 ■ 2^e partie

Les étapes de la libération du territoire

« La bataille suprême est engagée »

Les libérations régionales

Fiche méthodologique :
étudier une affiche de propagande (histoire/histoire des arts)

Fiche méthodologique :
étudier un film d'archives en classe

21 ■ 3^e partie

Le retour à la République (mai-décembre 1945)

La France et les Français à la Libération

Assurer la transition démocratique

Fiche méthodologique :
analyser une photographie

La mise en place de la IV^e République

Conclusion

Annexes

- Glossaire • Préparer le concours grâce aux ressources en ligne • Remerciements •

Pour vous aider sur Internet

La rubrique « Actions pédagogiques » du site Internet de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org) met à la disposition des élèves et des enseignants de nombreuses informations sur le thème annuel du concours en complément de ce dossier pédagogique.

Vous pourrez non seulement imprimer une version de la brochure au format PDF mais aussi découvrir **une version numérique de la brochure augmentée et complétée** (voir présentation p. 4).

Avant-propos

destiné aux élèves et aux enseignants

Il convient tout d'abord de rappeler les objectifs de cette brochure nationale : fournir des connaissances de bases et des pistes de réflexion aux candidats. Nous constatons toutefois trop souvent que certains travaux collectifs d'élèves ne font que reprendre le contenu et les illustrations de cette revue.

Le Comité de rédaction tient donc à rappeler que le jury national valorise avant tout l'investissement des élèves dans les devoirs primés. Ainsi, une dissertation doit être étayée par des exemples pertinents et originaux et mettre en avant une réflexion personnelle et civique. Les travaux collectifs, de formes variées, ne doivent pas faire l'impasse sur la dimension locale du thème.

Cette année, le thème retenu par le jury national, « La libération du territoire et le retour à la République », invite d'ailleurs à s'interroger sur les étapes régionales de la Libération. Cette revue ne prétend donc pas à l'exhaustivité : elle ne constitue qu'une première étape afin de définir en classe l'axe d'étude retenu et les interlocuteurs à solliciter au sein de son département (archives départementales, musée de la Résistance et de la Déportation, associations de résistants et déportés...).

Le thème est abordé ici en suivant la trame chronologique :

La préparation du Débarquement : en métropole, l'année 1944 débute dans un climat de violence politique (fascisation du régime de Vichy, durcissement de la répression) et de détérioration des conditions de vie de la population. Les déceptions liées au report du Débarquement, d'abord annoncé pour l'automne 1943, n'empêchent pas les résistances intérieure et extérieure de se préparer militairement et politiquement à la restauration de la République

(ordonnances d'Alger, programme du CNR). Malgré les rivalités et les réticences des Alliés à les inclure dans leur stratégie militaire, l'exemple corse galvanise la France Combattante et les résistants. On insistera avec les élèves sur la situation militaire des Alliés à la veille du 6 juin 1944 et sur l'importance des territoires coloniaux, qui fournissent des moyens logistiques et humains mis à profit par la Résistance extérieure et les Alliés.

Les étapes de la libération du territoire : du 6 juin au 12 septembre 1944, les cinq sixièmes du territoire sont libérés. En un peu plus d'un mois, après la percée d'Avranches et le débarquement de Provence, la plupart des départements sont libérés. Il faut toutefois insister sur les exactions commises par l'occupant qui bat en retraite et sur l'accélération du rythme des déportations. Si les libérations régionales s'opèrent grâce à la coopération entre alliés et Forces Françaises de l'Intérieur (libération du Nord-Ouest et du Sud-Est), il paraît important de distinguer les situations géographiques : ainsi, dans le Sud-Ouest et le Massif central, la retraite des unités allemandes à partir du 17 août permet aux FFI d'agir d'abord seuls. Enfin, l'importance stratégique et symbolique de la libération de Paris ne doit pas occulter les libérations tardives : libération de l'Alsace après la bataille des Vosges et des dernières poches (dont Dunkerque libérée le 9 mai 1945, soit un jour après la victoire alliée en Europe).

Le retour à la République : la fin des hostilités ne signifie pas un retour à la normale. La reconstruction est longue, le rationnement est maintenu après la Libération et de nombreux Français attendent le retour de leurs proches (déportés,

prisonniers, requis du STO). Dans ce contexte, l'épuration et le rétablissement de la souveraineté à Paris et en régions deviennent un enjeu central de l'action du gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle. Les réformes alors mises en place (presse, Sécurité sociale, élargissement du droit de vote) traduisent une volonté de renouvellement républicain, même si ce dernier demeure limité, notamment pour les peuples de l'Empire français, ayant payé un lourd tribut dans les combats pour libérer la France.

Comme chaque année, des fiches méthodologiques permettent de faire le point : ici, sur l'étude d'une affiche de propagande, d'un film d'archives et d'une photographie. Vous retrouverez une version enrichie de la brochure (dossiers documentaires complémentaires, agrandissements, renvois vers d'autres sites) sur le site de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org) et sur le site portail du CNRD présenté à la fin de cette revue (<http://www.cndp.fr/cnrd/>).

Vous retrouverez également des ressources complémentaires sur les sites de nos partenaires, qui vous sont indiqués au fil des pages et en quatrième de couverture.

Rappelons, pour terminer, la richesse du travail interdisciplinaire et la dimension civique à prendre en compte dans la réflexion globale autour du concours. Le combat des hommes ayant libéré le territoire était certes orienté vers la lutte contre l'occupant et le régime de Vichy, mais aussi vers une refondation républicaine bâtie sur un socle de valeurs réaffirmées dans le préambule de la Constitution de 1946. En cela, le thème 2013-2014 du CNRD s'inscrit pleinement dans les problématiques soulevées par les programmes de troisième et de première. ▀

Présentation de la brochure numérique

En vous rendant sur le site de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), vous pouvez imprimer une version de la brochure au format PDF mais aussi découvrir une version numérique augmentée et complétée, qui vous permet :

- de visualiser et d'agrandir tous les documents et les textes de présentation ;

- de découvrir, en complément aux documents présentés dans la brochure, des **dossiers thématiques complémentaires** hébergés sur notre site ou celui de nos partenaires ;

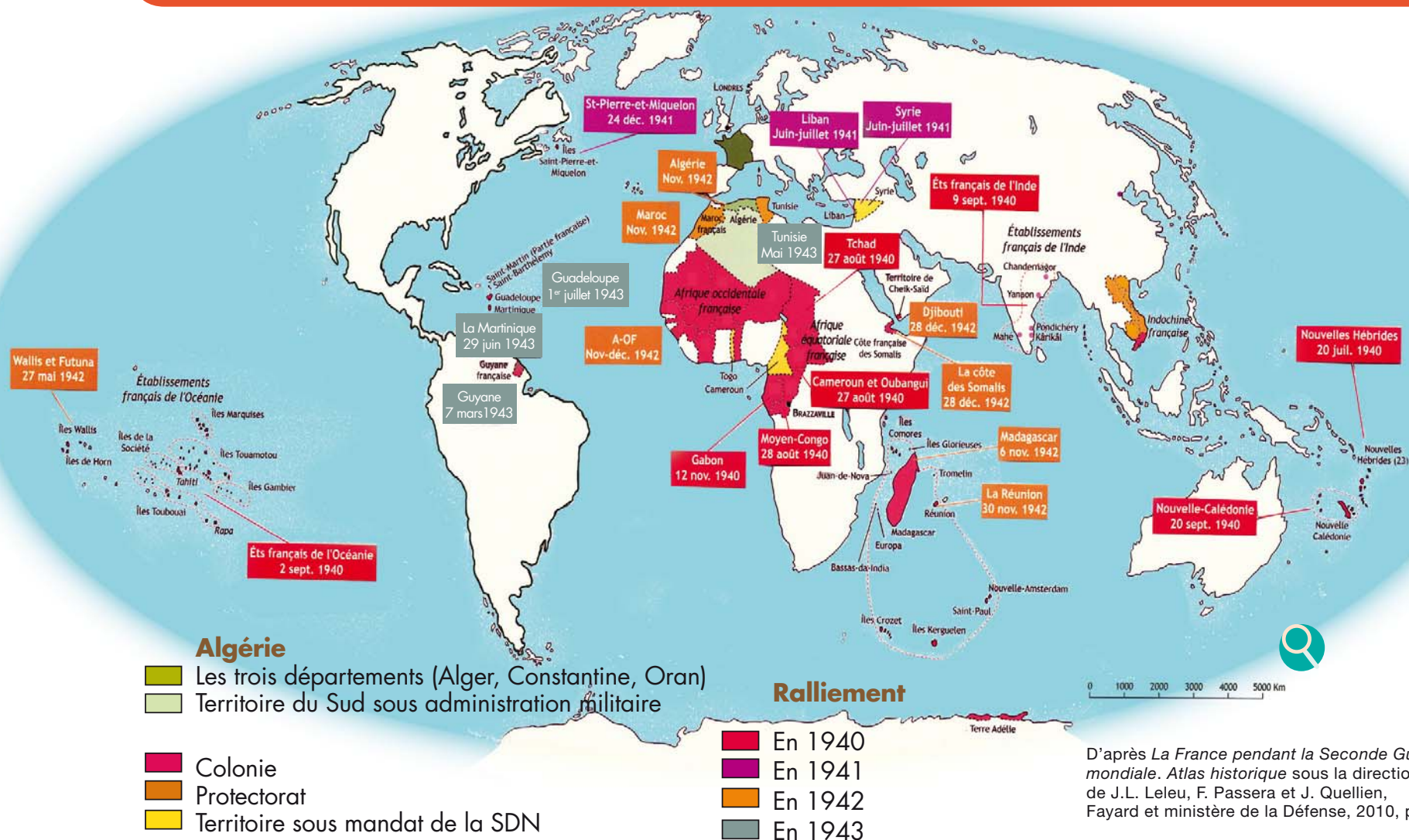
- de **télécharger une version PDF** de tout ou partie de la brochure.

Cette initiative vise à faciliter la navigation des élèves sur Internet en les guidant aussi vers les principaux sites sur lesquels ils trouveront des ressources documentaires en lien avec le thème du CNRD 2013-2014 (cf. p. 35).

1

PRÉPARER LA LIBÉRATION

Alors que les territoires coloniaux sont presque tous ralliés à la France Combattante et que la Corse s'est libérée, les Résistances intérieure et extérieure s'organisent et se coordonnent politiquement et militairement, malgré les tensions, dans l'attente d'un débarquement allié plusieurs fois différé.



Les territoires libérés avant 1944

Le terme « libéré » désigne ici les territoires qui ont apporté leur soutien à la **France Libre*** puis à la **France Combattante***, ainsi qu'un nombre plus restreint de territoires libérés à la suite d'opérations militaires menées par les Alliés. Au début de l'année 1944, la quasi-totalité de l'Empire colonial français a repris le combat aux côtés des Alliés, à l'exception de l'Indochine.

À la suite de l'appel lancé à la radio de Londres par le **général de Gaulle** le 18 juin 1940, le ralliement de l'Empire va donner à la France Libre puis Combattante l'assise territoriale et les effectifs qui lui manquent :

1940 : les Nouvelles-Hébrides (20 juillet), la Polynésie française (2 septembre), les Établissements français

des Indes (3 septembre), la Nouvelle-Calédonie (19 septembre), le Tchad, le Cameroun, le Congo, l'Oubangui-Chari (26-29 août) et le Gabon (9 novembre).

1941 : la Syrie et le Liban (juillet), au terme d'une campagne meurtrière opposant Britanniques et Français Libres aux forces vichystes, Saint-Pierre et Miquelon (24 décembre).

1942 : la Réunion (28 novembre), Madagascar (14 décembre), Djibouti (26 décembre).

1943 : les Antilles (14 juillet).

À la suite du débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie (8 novembre 1942) et du maintien, par les Alliés, des autorités vichystes en Afrique du Nord et en Afrique occidentale française, deux autorités françaises antagonistes se trouvent

engagées dans la guerre contre l'Axe : la France Combattante et le pouvoir d'Alger, sous la direction de **l'amiral Darlan** puis, après son assassinat, du **général Giraud**. Cette dichotomie est résolue par la formation, le 3 juin 1943, après la campagne de Tunisie, du **Comité français de la Libération nationale***, sous la présidence de Giraud et de De Gaulle puis, à partir du 9 novembre suivant, du seul de Gaulle. **L'armée d'Afrique*** et les **Forces françaises libres*** fusionnent le 1^{er} août 1943, renforcées par les évadés de France par l'Espagne et les Européens et musulmans mobilisés en Afrique du Nord. Unifiées, elles participent à la libération de la Corse, en septembre 1943, et à la campagne d'Italie (novembre 1943-juillet 1944), où leur rôle est décisif. ▶

Le rétablissement de la légalité républicaine en Corse

Département libéré dès octobre 1943, la Corse est donc le premier exemple de **rétablissement de la légalité républicaine**[@]. Mais sa situation est en fait très différente de celle qui prévaudra sur le reste du territoire.

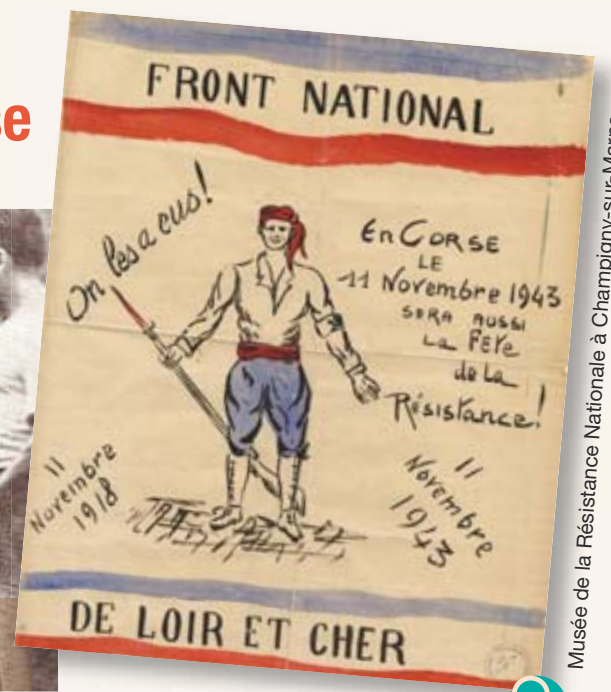
En effet, la victoire militaire sur les forces allemandes est le résultat de l'action conjuguée de trois forces. Les résistants, regroupés au sein d'un **Front national*** largement contrôlé par les communistes puisque Fred Scamaroni, l'envoyé du général de Gaulle chargé d'unifier la résistance, n'a pu accomplir cette mission avant son arrestation et son suicide. Les renforts militaires, exclusivement français, envoyés initialement non pas par le **Comité français de la Libération nationale (CFLN)*** mais par le **général Giraud** de sa propre initiative. Enfin, le soutien d'une partie des anciennes troupes d'occupation italiennes.

D'un point de vue politique, l'insurrection s'est doublée du remplacement immédiat de l'administration de Vichy. Un « conseil de préfecture » composé de cinq résistants dont trois communistes, un parent du général de Gaulle et l'envoyé du général Giraud est créé à Ajaccio. Plus de 200 communes se dotent de nouvelles municipalités désignées « à mains levées » et contrôlées par le Front national.

Le rétablissement de la légalité républicaine en Corse est donc aussi et surtout un enjeu



De Gaulle en visite en Corse le 8 octobre 1943.



Affichette éditée par le Front national à l'occasion du 11 novembre 1943.

politique ne se limitant pas au remplacement de l'administration de Vichy. L'action du préfet Charles Luizet, envoyé du CFLN arrivé en Corse le 14 septembre, va donc être de garantir le pluralisme politique en laissant une plus large place à la résistance non communiste, et de remettre en place une administration en attendant les futures élections locales.

En définitive, la situation particulière de la Corse aura permis de renforcer le poids du général de Gaulle au sein du CFLN et notamment sa volonté de mettre en place les structures administratives de la France libérée dans le cadre du pluralisme politique et sous l'autorité d'un pouvoir strictement civil.

@ à voir

L'exposition sur la libération de la Corse réalisée par la Fondation Charles de Gaulle et son complément sur le site du Musée de la Résistance en ligne :

www.museedelaresistanceenligne.org

À l'occasion du 70^e anniversaire de la libération de la Corse, un mini-site de géolocalisation « Itinéraires Libération Corse » a été créé (itineraires-liberation-corse.fr), déposé aussi en langue corse (itinerarii-liberazione-corsa.fr).

Une application de géolocalisation pour mobile permettra aussi aux visiteurs d'identifier les lieux de mémoire situés aux alentours de l'endroit où ils se trouvent.

L'état des forces politiques en présence à la veille du Débarquement

Le quotidien des Français à l'approche de la Libération

Cartes de rationnement, produits de substitution (*ersatz*), marché noir, ravitaillement à la campagne, interminables files d'attente devant les magasins... Les conditions de vie quotidiennes sous

l'Occupation deviennent de plus en plus difficiles à supporter pour les Français, placés sous contrôle et sous pression de l'occupant nazi depuis plusieurs années. Se nourrir, se chauffer mais aussi se dépla-

cer sont devenus des épreuves épuisantes.

Aux réquisitions de matières premières s'ajoutent celles de la main-d'œuvre. Par le **Service du Travail Obligatoire (STO)***, le régime de Vichy impose à partir du 16 février 1943, aux Français nés entre 1920 et 1922, de partir travailler en Allemagne. Les jeunes au sein des **Chantiers de la jeunesse*** sont également mis à contribution. Laval charge la police et la gendarmerie françaises d'effectuer les prélèvements forcés de main-d'œuvre et organise la traque des réfractaires, dont les familles sont menacées de représailles. Au total, entre octobre 1942 et août 1943, plus de 600 000 requis français sont envoyés en Allemagne.

Mesure très impopulaire, le STO contribue à faire basculer définitivement une grande partie de l'opinion publique dans l'opposition au régime de Vichy. ▶



File d'attente devant une boulangerie.

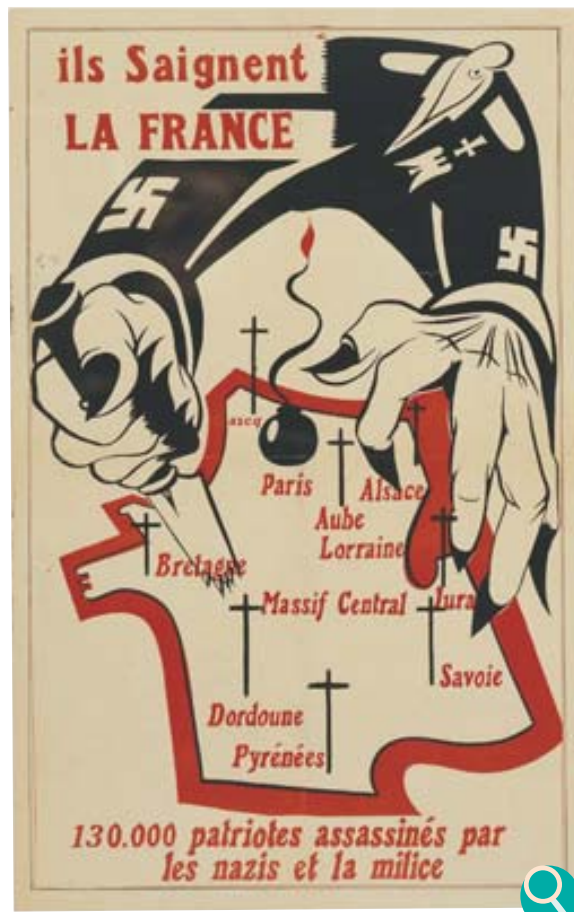
Mémorial Charles de Gaulle

Fascisation du régime de Vichy et durcissement de la répression

À partir de 1943, on assiste à une véritable **fascisation du régime de Vichy**^[@]. Créée en janvier 1943, la **Milice française**^{*} recrute parmi les **ultra-collaborationnistes**^{*} mais aussi parmi les aventuriers de toutes sortes et les criminels de droit commun. La Milice devient alors un instrument de terreur, qui coopère avec la **Gestapo**^{*}. Son rôle est de traquer les Juifs et les résistants ; mais de nombreuses exactions sont également commises sur les populations civiles. À partir de novembre 1943, des ultra-collaborationnistes, souvent sympathisants nazis, entrent en force au gouvernement ; c'est le cas de Joseph Darnand, déjà à la tête de la Milice, ou encore de Philippe Henriot, nommé secrétaire d'État à l'information et à la propagande. Orateur très virulent, il intensifie la propagande sur les ondes de Radio-Paris : le 15 mars 1944, il s'en prend avec véhémence aux origines juives de Pierre Dac, dont la réponse sur les ondes de la BBC est cinglante et sans appel.

L'année 1944 constitue l'apogée sanglant de la répression en France. Les déportations de répression s'accroissent vers les camps de concentration en Allemagne (45 000 départs soit deux déportés sur trois), ainsi que l'exécution des condamnés à mort jugés par les cours martiales allemandes.

L'occupant, soutenu par Vichy, impose en France des méthodes particulièrement brutales. Celles-ci se rapprochent, non dans leur ampleur mais dans leur forme, de celles appliquées à l'Est depuis 1941. Côté allemand, dès février 1944, le décret Sperrle libère les plus bas instincts de la troupe en autorisant la riposte armée spontanée à une attaque : la responsabilité en cas de victimes civiles ne doit être alors attribuée qu'aux « terroristes ». Le massacre de 86 hommes, commis à Ascq (Nord) dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944 en représailles du sabotage d'un convoi d'une unité SS se dirigeant vers la Normandie, apparaît comme une conséquence directe de cette consigne. Mais il rappelle surtout l'importance de la notion, particulièrement ancrée au sein de l'appareil militaire allemand, selon laquelle tout civil est potentiellement un « franc-tireur » (depuis 1815 et 1870). D'autres mesures viennent bientôt accentuer le caractère arbitraire de la répression avec, en juin 1944, l'autorisation donnée à la troupe d'abattre sur place et sans autre forme de procès



Affiche dénonçant les crimes commis par les nazis et la milice (1944).

Probablement imprimée en Angleterre (« Dordogne » est orthographié « Dordoune »).

les francs-tireurs arrêtés en possession d'armes à feu. Dans le même temps, Vichy tend de plus en plus à devenir un régime policier brutal comme l'illustre l'intervention sanglante de la Milice contre les **maquis**^{*}.

1944 est une année où se poursuit à plein régime la « **Solution finale** »^{*}, en France en particulier, et cela même après les débarquements du 6 juin et du 15 août. Entre le 1^{er} janvier et le 17 août, 14 convois de déportation partent vers Auschwitz-Birkenau, Kaunas et Buchenwald, envoyant à la mort 14 833 Juifs de France. Alors que jusque-là les déportations avaient concerné les Juifs étrangers, elles portent désormais aussi sur les Juifs français. Les arrestations, en plein accord avec les préfets locaux (**Maurice Papon** à Bordeaux en est la figure emblématique), s'effectuent principalement en province ; les Juifs appréhendés sont transférés à Drancy, d'où les convois partent vers les lieux d'extermination.

L'appareil de persécution se maintient et se perfectionne. Côté français, en parallèle à une propagande antijuive effrénée (procès du groupe Manouchian, en février, avec la célèbre « affiche rouge »), la législation antisémite est scrupuleusement appliquée jusqu'en août,

le Commissariat général aux questions juives lançant ses limiers du Service d'enquête et de contrôle pour appréhender les Juifs « en infraction » (défaut de port de l'étoile jaune, par exemple). **Darnand**, secrétaire général du maintien de l'ordre, donne libre cours aux exactions de la toute jeune Milice, qui outre des représailles antijuives menées suite à des actes de résistance, s'attaque à des figures emblématiques du judaïsme français et de la Troisième République honnie (assassinats en janvier de Victor Basch, en juin de **Jean Zay**, en juillet de Georges Mandel).

Côté allemand, les services du *Reich* encore installés en France procèdent eux-mêmes aux arrestations et aux rafles, avec la Milice, pour pallier les défaillances d'autorités françaises qui sentent le vent tourner. Alois Brunner à Paris, **Klaus Barbie** à Lyon incarnent la furie antisémite poussée à ses extrêmes. Le premier fait tourner à plein régime le camp de Drancy placé sous sa responsabilité. Le deuxième est l'instigateur de la tristement fameuse rafle des enfants de la Maison d'Izieu située dans l'Ain : 44 enfants de 4 à 17 ans, le 6 avril 1944 (dont la plupart meurent gazés à peine 10 jours plus tard). ▶



21 juin 1944, un milicien surveille une colonne de prisonniers.

Les ordonnances d'Alger

D'Alger, capitale de la France au combat, le **Comité français de la Libération nationale (CFLN)*** puis le **gouvernement provisoire (GPRF)***, de juin 1943 à août 1944, prennent quelque **400 ordonnances**[@] publiées au *Journal Officiel de la République française*. Outre la conduite de la guerre, elles ont pour but d'organiser les pouvoirs publics à la Libération, de restaurer la légalité républicaine et de prévoir l'épuration.

Si **de Gaulle**, dès avril 1942, prône la participation du peuple à sa propre libération, il veut que l'insurrection nationale se passe dans l'ordre et soit contrôlée par l'État. C'est la raison pour laquelle par ordonnance du 10 janvier 1944 sont institués les **commissaires régionaux de la République***. Placés sous l'autorité du délégué général, représentant direct du gouvernement provisoire en France, ils ont sous leur coupe les préfets pour reprendre en main les administrations locales.

L'ordonnance du 14 mars 1944 concerne «*l'exercice des pouvoirs civils et militaires sur le territoire métropolitain au cours de la Libération*». Elle a pour but d'éviter de subir une administration militaire américaine (**AMGOT***) en plaçant aux différents échelons de commandement national, territorial et local, des responsables français. Sur le plan national, le délégué



Réunion à Alger du Comité français de la Libération nationale au cours du mois de juillet 1943. Fondé le 3 juin 1943, le CFLN a déjà connu un premier élargissement le 7 juin avec l'entrée de sept nouveaux commissaires portant son effectif total à 14 membres, sous la direction du général de Gaulle et du général Giraud.

général du Comité français de la Libération nationale exerce l'autorité gouvernementale dans les territoires libérés. Dans chaque théâtre d'opérations, une délégation administrative formée de fonctionnaires civils représente le CFLN auprès des états-majors alliés. Auprès de chaque unité militaire alliée, sont placées des missions de liaison administrative composées d'officiers de liaison français. Sous la seule autorité des commissaires de la République, ces officiers doivent assurer la remise en marche des administrations sans immixtion des chefs militaires alliés. Un service est créé à Londres pour former ces officiers. Enfin, le 21 avril 1944, est créé le **Comité d'action en France (COMIDAC)*** présidé par de Gaulle et dirigé par le

commissaire à l'Intérieur pour «*la conduite des opérations en territoires occupés*». À Londres, la représentation militaire est assurée par le héros de Bir Hakeim, le **général Koenig**, bientôt chef d'état-major des **Forces Françaises de l'Intérieur*** en France. Le dernier volet de mesures concerne le retour de la vie démocratique et l'épuration administrative avec l'abolition des lois discriminatoires du gouvernement de Vichy et la poursuite de ses hauts responsables.

Cette intense activité d'organisation politique a sans doute prévenu les risques de désordres graves qui se sont passés dans d'autres pays. ▶

DF

Le point sur...

La structuration de la Résistance à la veille du Débarquement

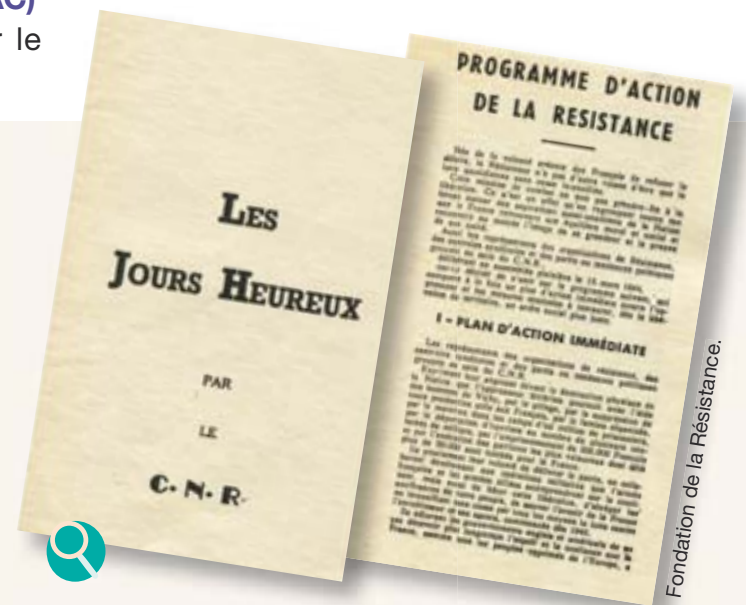
Face à l'impopularité du régime de Vichy, la Résistance organisée se développe (bénéficiant de nombreux soutiens occasionnels) et se structure en vue d'un futur Débarquement. Ainsi, dès le début de l'année 1943, l'unification des principales organisations clandestines est amorcée. Le 26 janvier 1943, les trois grands mouvements de zone Sud (Combat, Libération, Franc-Tireur) fusionnent au sein des **Mouvements unis de la résistance (MUR)***. En mars 1943, un comité de coordination regroupant les cinq principaux mouvements de zone Nord est également créé grâce aux efforts du **colonel Passy**, chef du **BCRA***, et de son adjoint **Pierre Brossolette**.

Le rôle joué par Jean Moulin, envoyé du général de Gaulle, est décisif dans la création du **Conseil national de la Résistance (CNR)***, dont la première réunion a lieu le 27 mai 1943 à Paris. Regroupant des représentants de huit mouvements de résistance, de six partis politiques, de deux syndicats, le CNR permet de présenter une Résistance unie derrière le **général de Gaulle** et de renforcer sa légitimité face aux Alliés. En 1944, cette

formule est déclinée à l'échelle locale avec la formation de **Comités départementaux de Libération (CDL)*** et de plus rares **Comités locaux de Libération (CLL)***.

L'adoption du programme du CNR, le 15 mars 1944, symbolise cette unification autour d'un projet commun énonçant dans la deuxième partie du programme les réformes nécessaires à l'«*instauration d'une véritable démocratie économique et sociale*». La première partie, intitulée «*plan d'action immédiate*», traduit la volonté des résistants de centrer leurs actions non plus sur la propagande mais bien sur l'action militaire pour pouvoir participer à la libération du territoire.

Ce processus d'unification n'est pas exempt de tensions, notamment après la disparition de **Jean Moulin** et les arrestations de plusieurs envoyés de la **France Libre***. La volonté du CNR d'être plus qu'un «*embryon de représentation nationale*» et la forte présence des communistes en son sein sont ainsi source de tensions d'une direction de



Fondation de la Résistance.

Édition clandestine du programme du Conseil national de la Résistance diffusée par Libération zone Sud sous la forme d'un opuscule *Les Jours Heureux* par le C.N.R.

@ à voir

Le numéro de la revue de la Fondation de la Résistance sur «*le CNR*», mai 2013 : www.fondationresistance.org et l'exposition virtuelle sur le Musée de la Résistance en ligne : www.museedelaresistanceenligne.org.

la Résistance en France devenue bicéphale. Ainsi, des structures concurrentes sont créées par le **CFLN*** et le CNR pour contrôler les **FFI*** : le **Comité d'action (COMAC)*** émanation du CNR et le **COMIDAC***, Comité d'action en France installé à Alger, ce qui ne manquera pas de créer des frictions, notamment lors de l'insurrection parisienne en août 1944.

La préparation militaire des débarquements

À la veille du Débarquement, la stratégie défensive de l'Axe sur le front Ouest est renforcée : 1,4 millions de soldats y sont répartis et la construction du « mur de l'Atlantique » s'intensifie. En France métropolitaine, avec le développement des **maquis***, la lutte armée devient une priorité pour la Résistance (sabotages, actions de repérages, renseignements à visée militaire). Les Alliés, quant à eux, intègrent très tardivement et non sans heurts la **France Combattante*** dans leur stratégie offensive en vue des débarquements.

Le mur de l'Atlantique

Dès décembre 1941, craignant l'ouverture d'un second front à l'Ouest, **Hitler** ordonne la construction du « mur de l'Atlantique », ligne de fortifications le long de la façade atlantique : celle-ci nécessite en France l'utilisation de 11 millions de tonnes de béton et d'un million de tonnes de ferrailles. Fin 1943, seuls 8000 points bétonnés (bases sous-marines, *bunkers*, batteries d'artillerie, stations radars), soit la moitié des ouvrages initialement prévus, ont été édifiés. En décembre 1943, le **maréchal Rommel** reçoit d'Hitler l'ordre d'inspecter les côtes maritimes du Danemark aux Pyrénées avec comme objectifs le renforcement des défenses côtières et la préparation de contre-offensives en cas de débarquement ennemi. Rommel reçoit aussi le commandement du groupe d'armées B qui comprend les troupes des Pays-Bas à la Bretagne. Son supérieur est le maréchal von Rundstedt, commandant en chef de l'Ouest. Malgré leurs bonnes relations, les deux hommes s'opposent sur la stratégie à adopter en cas de débarquement. Von Rundstedt n'accorde qu'un faible crédit au mur de l'Atlantique et souhaite que la contre-attaque soit menée par les blindés contre la tête de pont alliée. Considérant que « *le front est la plage* », mais conscient de la faiblesse réelle du



Le maréchal Rommel inspecte un secteur du mur de l'Atlantique. Face à la vulnérabilité des défenses dans bon nombre d'endroits, il fait ériger une grande quantité d'obstacles sur la plage.

mur de l'Atlantique, quoi qu'en dise la propagande de Goebbels, et du manque de blindés et d'hommes, Rommel fait ériger sur les plages une grande quantité d'obstacles censés empêcher les péniches d'approcher. Pour contrer une invasion aéroportée, les zones marécageuses sont inondées de trois à quatre mètres d'eau. À partir de janvier 1944, 4000 ouvrages supplémentaires et 500000 obstacles sont ainsi installés en quelques mois grâce à l'organisation *Todt*, qui coordonne plus de 85000 travailleurs français (volontaires, prisonniers de guerre, requis du **STO***). Malgré ces efforts, les faiblesses du dispositif seront mises à profit par les Alliés le 6 juin 1944.

Les maquis

L'instauration de la « Relève » puis la création par l'État français du **Service du Travail Obligatoire (STO)*** en 1943 favorise le développement des **maquis***.

De nombreux jeunes gens, voulant échapper au STO et au départ en Allemagne, viennent trouver refuge dans les campagnes dès la fin de l'année 1942. Après une période où la Résistance est prise de court, ils sont peu à peu pris en charge par la Résistance locale par des hommes et des femmes plus expérimentés et aguerris à la vie clandestine. Une partie des réfractaires au STO vient ainsi grossir les rangs de la Résistance.

Les régions montagneuses et forestières (Vercors, Morvan, Massif central, Ain, Vosges...) sont des zones privilégiées pour l'installation des maquis. À l'origine, ils sont composés d'un très petit nombre de personnes volontaires et courageuses qui ont constitué dans des difficultés incroyables le premier noyau du groupe. Les débuts sont difficiles en raison du manque de moyens. Il est inopportun de rassembler de nombreux jeunes gens lorsque l'équipement et l'armement manquent. Les maquis se déplacent beaucoup par sécurité et sont, dans un premier temps, des maquis-refuges avant d'être des maquis de combat, puis libérateurs grâce à l'aide des Alliés et à une meilleure coordination de leurs actions.

Ainsi durant l'hiver 1943-1944, les maquisards se dispersent, quittent les forêts pour se cacher dans un lieu plus favorable aux conditions climatiques (fermes abandonnées, chalets par exemple).



Patrouille de maquisards dans les Alpes en 1944.

À partir du printemps 1944, ces hommes de toutes origines sociales et géographiques reconstituent leur groupe, les maquis renaissent, un grand nombre se créent tandis que d'autres sont victimes d'une très forte répression de la part des autorités vichystes et allemandes (maquis des Glières par exemple).

De 3 à 5 hommes au départ, certains maquis verront leurs effectifs atteindre le millier d'hommes durant l'été 1944 – les effectifs se multipliant immédiatement après l'annonce du débarquement en Normandie.

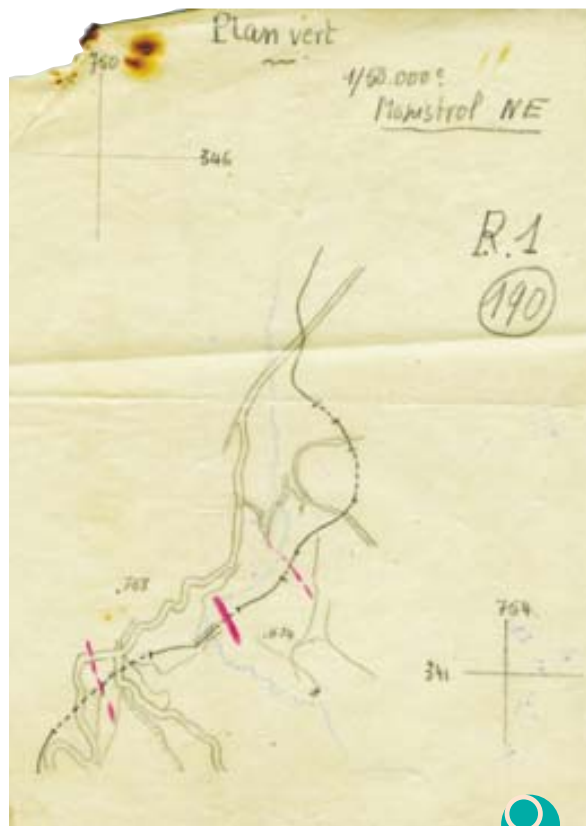
@ à voir

Le numéro de la revue de la Fondation de la Résistance sur « les maquis », mars 2013 : www.fondationresistance.org et l'exposition virtuelle sur le Musée de la Résistance en ligne : www.museedelaresistanceenligne.org.

Préparer l'action subversive en vue des débarquements

En janvier 1944, lorsque **Eisenhower** prend le commandement des forces du futur Débarquement, les états-majors alliés doutent de l'apport militaire de la Résistance française qui, à la différence des partisans grecs ou yougoslaves, n'a alors pas été sérieusement armée. Le **général d'Astier**, représentant du **CFLN*** en Grande-Bretagne, offre dès le 22 janvier le concours de la Résistance militaire mais l'accord de principe n'est donné que deux mois plus tard, alors que les Français sont exclus de l'état-major des Forces spéciales (SFHQ) chargé de préparer et de piloter l'action subversive en France. De leur côté, les Français mettent toutefois en place, sous l'autorité du **général de Gaulle**, un **Comité militaire d'action en France (COMIDAC)***. Ce dernier, siégeant à Alger, entend obtenir l'armement de la Résistance, consolider une chaîne de commandement française reconnue par les Alliés et définir une stratégie d'action.

Dès le 27 janvier 1944, **Churchill**, influencé par **d'Astier** et Michel Brault, chef national **Maquis***, décide d'anticiper les efforts d'armement des maquis. Toutefois, si 13000 tonnes d'armes sont parachutées de février à fin septembre 1944 (de quoi équiper 425000 hommes), les trois cinquièmes ne sont largués qu'après le Débarquement. Depuis l'été 1943, le **BCRA*** a mis en place un réseau de **délégués militaires de zones (DMZ)*** et de **région (DMR)*** en communications directes avec Londres et Alger.



Coll. CHRDI/ ville de Lyon - Fonds Jean Verlhac. Ar.682

Plan vert, calque du secteur de Monistrol dans la Drôme.

Le « plan vert » se compose de cartes et de croquis des points à attaquer. Ceux-ci sont désignés par des indicatifs formés de lettres et de chiffres, destinés aux transmissions.

À partir du printemps 1944, une section d'étude spécialisée, baptisée *Bloc Planning*, élabore en liaison avec la Résistance intérieure des projets prévoyant la mise en action de la Résistance au moment du débarquement allié. L'action se concentre autour de quatre plans de

sabotage : des voies ferrées (plan vert) ; des lignes téléphoniques souterraines à grande distance (plan violet), des voies de communication autres que ferroviaires (Bibendum / ex-Tortue) et des lignes à haute tension des voies ferrées électrifiées et des zones côtières (plan bleu). Enfin, le plan rouge prévoit le déclenchement de la *guérilla* à partir de six zones montagneuses mobilisatrices et le plan dit Caïman prévoit la libération du Sud-Ouest et des secteurs alpins dans le cas d'un débarquement en Provence. Les services anglais et américains sont tenus informés de cette structuration de la Résistance militaire mais gardent secrets la date et le lieu du Débarquement. Il faut attendre le 31 mai pour que le principe d'un commandement français de la Résistance soit acquis et le 2 juin pour que le **général Koenig** soit nommé commandant en chef des FFI (à compter du 6 juin).

Initialement programmés de manière échelonnée et suivant la progression allié, ces plans vont finalement être déclenchés sur tout le territoire le 5 juin 1944 par 210 « **messages personnels** »* diffusés par la BBC. Le haut commandement allié entend ainsi intoxiquer les Allemands en les incitant à conserver un maximum de troupes loin du front pour prévenir un second débarquement. Il s'agit alors de donner toutes les chances de réussite au Débarquement en lançant toutes les forces résistantes dans la bataille. ▶

L'AMGOT

L'*Allied Military Government of Occupied Territories* (Gouvernement militaire allié des territoires occupés) ou **AMGOT*** a pour mission d'assurer l'administration des territoires libérés ou occupés par ses forces armées. Des officiers américains et britanniques sont désignés pour exercer les fonctions administratives dans les territoires libérés. Selon les pays libérés, l'AMGOT est plus ou moins bien accepté. L'Italie est le premier pays où l'AMGOT est installé. De son côté, le **Comité français de Libération nationale (CFLN)*** soumet à une Commission la mission de réfléchir à la remise en place des institutions républicaines, des infrastructures administratives et économiques du pays

dès les premiers jours de la Libération. Créée dès 1942 à Londres, puis transférée à Alger, cette équipe de moins d'une dizaine d'hommes, vite surnommée « Commission du Débarquement », se réunit presque une fois par semaine pour préparer des ordonnances et des avis consultatifs validés ensuite par le CFLN en vue de la remise en route du pays. Mais la non-reconnaissance du CFLN par les Alliés conduit ces derniers à garder en réserve jusqu'au bout l'idée d'un AMGOT pour la France. Dans le cas où cela s'avérerait utile, les Alliés vont jusqu'à faire imprimer des billets de banque pour la France que



Association « Histoire @ La Une »

chaque soldat possède lors du Débarquement (photo ci-dessus). Lorsque ces billets commencent à circuler, de Gaulle s'empare et condamne avec véhémence ces billets que d'aucuns qualifient déjà dans les rangs de la France Combattante de « monnaie d'invasion ». Au final, le CFLN devenu **GPRF*** ayant avec efficacité réinstauré la légalité républicaine au fur et à mesure de l'avancée des Alliés, le projet d'AMGOT français reste dans les tiroirs.

2 LES ÉTAPES DE LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Les troupes débarquées en Normandie et en Provence, aidées par les FFI, libèrent progressivement le territoire. La population, au cœur des combats, est parfois soumise aux exactions de l'Occupant battant en retraite.

« La bataille suprême est engagée »⁽¹⁾

L'intensification des bombardements et ses conséquences

À partir de 1942, les Alliés adoptent une nouvelle stratégie de **bombardements intensifs** visant à détruire en Allemagne, mais aussi en France, les entreprises travaillant pour l'effort de guerre du Reich. Cette opération appelée *Pointblank* entraîne la destruction des usines Renault de Boulogne-Billancourt, en mars 1942, qui fait 391 victimes civiles. Mais aussi les usines Ford à Poissy, Schneider au Creusot, Dunlop à Montluçon, etc. Par extension sont aussi visées les centrales électriques et les gares de triage. Ces bombardements massifs près de zones d'habitation occasionnent de plus en plus de victimes civiles, ce que dénoncent les propagandes allemandes comme vichystes. En effet, pour le seul été 1943, la **Défense passive*** estime que les bombardements font 3 485 tués et 6 225 blessés.

Mais 1944 sera l'année la plus intense en matière de bombardements,

concentrant à elle seule 80 % des bombes larguées sur la France durant tout le conflit, campagne de France de mai-juin 1940 incluse. L'approche du Débarquement provoque un déluge de feu dont l'objectif est de neutraliser un maximum d'infrastructures susceptibles de faire échouer l'opération *Overlord*.

Dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, l'objectif des bombardements alliés est double : détruire tous les sites importants du mur de l'Atlantique et les « constructions spéciales » destinées à tirer les armes spéciales de Hitler sur l'Angleterre, c'est l'opération *Crossbow* ; tenter de paralyser au maximum les mouvements de l'ennemi en visant les infrastructures ferroviaires. En conséquence, durant les cinq premiers mois de 1944, la région reçoit plus de la moitié du tonnage de bombes déversé sur la France. Pendant cette période, près de 2 500 civils perdent la vie lors de ces attaques.

En devenant des cibles prioritaires, les nœuds des communications routières et ferroviaires qui traversent les villes occasionnent des destructions urbaines parfois désastreuses. Des villes de Normandie sont détruites à 70 voire 90 % (Caen, Lisieux, Carentan, Saint-Lô, Coutances, Flers, Argentan, Le Havre, etc.).

Les victimes civiles normandes s'élèvent à plus de 10 000 tués entre juin et août 1944. À ces chiffres s'ajouteront les destructions partielles ou quasi totales d'autres villes, comme les ports de l'Atlantique, au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées sur le territoire. Au final, le lourd tribut des victimes des bombardements oscille entre 50 000 et 70 000 morts pour toute la durée de la guerre. ▶

(1) Discours du **général de Gaulle** diffusé par la BBC le 6 juin 1944.



Des soldats américains patrouillent dans Saint-Lô, 25 juillet 1944.



Un centre d'accueil de réfugiés à Saint-Jean-de-Daye, 19 juillet 1944.

Archives nationales américaines

Étudier une affiche de propagande (histoire/histoire des arts)

Les Archives nationales conservent des affiches collectées par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, consultables en ligne à l'adresse suivante: <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/affichescomitehistoire.htm>

Elles sont présentées dans l'ordre établi par le comité, qui obéit à une logique à la fois chronologique et thématique. Pour notre sujet, sont distinguées, notamment: l'occupation allemande en France et la répression, la Résistance, la Libération de la France et la période postérieure à la Libération.

Comment analyser une affiche de propagande ?

Une image – qui peut être de différente nature: dessin, photographie, peinture, gravure, photomontage (très à la mode avant la guerre) – est composée d'éléments qui permettent d'identifier ce qu'elle veut défendre et/ou un ennemi désigné. Il faut donc se fixer comme objectif de pouvoir **répondre aux questions suivantes** :

Qui est l'auteur du document ? À qui s'adresse-t-il ? Quel message veut-il faire passer ?

Il faut aussi **porter un regard critique** sur l'affiche et signaler, grâce à ses connaissances ce que l'auteur ne peut ou ne veut pas dire et tenter de donner une explication à cela.

Il faut aussi savoir que, souvent, ce sont des artistes de talent, qui travaillaient avant guerre dans la publicité ou le monde des arts, notamment le cinéma, qui mettent leur art au service d'une cause. Dans un travail sur l'histoire des arts, il ne faut pas hésiter à **rattacher un document à un ou plusieurs courants artistiques** que l'on pourrait reconnaître.

1. Le premier travail consiste donc à repérer et à décrire précisément les différents éléments de l'image :

- les personnages: préciser s'il s'agit d'une allégorie (une idée symbolisée par une personne);
- les objets;
- le texte (en n'oubliant pas le style des caractères et la couleur utilisés pour l'écrire);
- les éléments (symboles ou drapeaux) qui permettent d'identifier les acteurs en présence.

2. Il faut ensuite dégager le message donné par l'ensemble, à partir des questions suivantes :

- Le texte semble-t-il bien résumer l'image ?
- Le texte est-il au contraire trop long... ou trop court ? C'est à l'équilibre entre la force du texte et celle des images que l'efficacité de la propagande se mesure.
- Quel est le message principal donné par l'affiche ? Il est impératif de se référer aux événements qui ont lieu au moment où est produite l'affiche pour bien le comprendre.
- Enfin, ce message semble-t-il exagéré ou pas ? Là aussi, il faut montrer que l'on connaît bien le contexte.



© DR Archives nationales (cote: 72AJ/1105)

Un exemple : « Assassin », affiche de 1943 (80 x 60 cm).



Cette affiche est conservée aux Archives nationales, dans le fonds du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Des inscriptions, au bas, visibles sur l'original du document, nous apprennent qu'il a été produit en 1943 par le gouvernement de Vichy et visé par l'ORAFF, un organisme de censure créé par les Allemands.

Étape 1. Description

Sur ce dessin, une jeune fille, portant le revers de sa main à sa joue, visiblement sous le coup d'une vive émotion, lève les yeux vers un visage semblant sortir du ciel. L'enfant tient une poupée à la main, alors que, derrière, des ruines sont fumantes. Il s'agit peut-être de celles d'un immeuble d'habitation, dans une grande ville. De la fumée des décombres, semble émaner, de couleur rouge sang, le mot « assassin » – écrit au singulier. Une croix surmonte la jeune fille. Le ciel, de couleur crépusculaire dans la partie haute de l'affiche, semble jauni par les flammes, à l'horizon.

Étape 2. Interprétation

La fillette ne nous est pas connue. On distingue, par contre, sur la figure aux couleurs de la mort, les traits de Roosevelt, le président des États-Unis dont l'image est connue des Français par l'intermédiaire des films d'actualités et des documents de la propagande alliée qui le montrent, eux, comme libérateur. Ces sont donc les bombardements américains, touchant les centres industriels du pays qui sont dénoncés par l'affiche que l'on peut clairement associer à Vichy.

Le sourire cynique de celui qui est présenté comme responsable doit ajouter à l'horreur qu'inspirent les ravages des bombardiers parmi les populations civiles. La représentation des victimes innocentes est d'ailleurs récurrente pour la propagande, depuis la Guerre civile espagnole (1936-1939). C'est bien le président des États-Unis qui est traité d'« assassin », semblant se moquer de tout sentiment humain ou religieux. Ainsi le régime de Vichy tente de reporter sur l'Amérique une haine davantage suscitée chez les Français par la répression de Vichy et des Allemands, d'ailleurs involontairement évoquée par les doubles « s » du mot « assassin ».

La bataille de Normandie

À la nuit du 6 juin, la bataille des plages est gagnée. Sur chacun des cinq secteurs les Alliés ont établi une tête de pont et progressé de quelques kilomètres. Mais malgré la jonction des troupes américaines leur progression est ralentie par les Allemands. En secteur anglo-canadien, si Bayeux est libérée le 7 juin, les Britanniques n'arrivent pas jusqu'à Caen, qui ne sera atteinte sur ses deux rives que le 21 juillet au prix de lourdes pertes. L'avancée américaine est tout aussi difficile. Le port de Cherbourg

est pris le 26 juin avec une semaine de retard sur les prévisions. Mais le pire est à venir avec la « guerre des haies », en juillet, au cours de laquelle 12 800 soldats américains meurent en dix jours. Les Américains pénètrent dans Saint-Lô en ruines le 18 juillet avec trente jours de retard sur les prévisions. L'opération *Cobra* destinée à progresser dans le sud Cotentin est lancée le 25 juillet, non sans avoir été précédée d'un *carpet bombing** pour écraser la *Panzer-Lehr** sous 3 750 tonnes de bombes larguées par 1 500 avions sur un secteur de 6 km de long pour 2 km de large. Les Britanniques lancent du 30 juillet au 7 août l'opération *Bluecoat*, la percée du bocage, pour faire reculer les Allemands stationnés dans le secteur de Caumont-L'Éventé et protéger les Américains à la merci de la *Wehrmacht* autour de Vire.

Après la percée d'Avranches, libérée le 31 juillet, les Américains atteignent Rennes le 4 août. La contre-attaque allemande de Mortain, du 7 au 17 août, ne stoppe pas les Américains qui progressent dans la péninsule bretonne, vers la Loire et Le Mans pour gagner ensuite Paris. La fin de la bataille de Normandie se joue près de Falaise du 19 au 22 août, où 40 000 des 100 000 Allemands encerclés fuient par le « couloir de la mort » en direction de la Seine pour se replier en Haute-Normandie, d'où se poursuivent les combats, jusqu'à la libération du Havre totalement anéanti, le 12 septembre. Le bilan de ces deux mois et demi de combats est de 40 000 soldats alliés tués et 200 000 blessés, pour 55 000 Allemands et troupes supplétives tués, 140 000 blessés et 200 000 prisonniers. ▶



Mémorial Charles de Gaulle



Débarquement en Normandie.

Le retour du général de Gaulle et le discours de Bayeux (14 juin 1944)

Tout juste débarqué sur le sol français le 14 juin 1944, le **général de Gaulle** prononce à Bayeux son premier discours dans la France en voie de libération. Il y rend hommage au combat des résistants de l'intérieur (« *Vous qui avez été sous la botte de l'ennemi et avez fait partie des groupes de Résistance, vous savez ce qu'est cette guerre. C'est une guerre particulièrement dure, cette guerre clandestine, cette guerre sans armes* ») et des troupes coloniales (« *Notre Empire, entièrement rassemblé autour de nous, fournit une aide énorme* ») et y réaffirme la volonté de la **France Combattante*** de lutter aux côtés des Alliés, « *comme un allié* » jusqu'à la victoire et « *jusqu'à ce que la souveraineté de chaque pouce de territoire français soit rétablie* ».

« *Nous sommes tous émus en nous retrouvant ensemble, dans l'une des premières villes libérées de la France métropolitaine, mais ce n'est pas le moment de parler d'émotion. Ce que le pays attend de vous, à l'arrière du front, c'est que vous continuiez le combat aujourd'hui, comme vous ne l'avez jamais cessé depuis le début de cette guerre et depuis juin 1940. Notre cri maintenant, comme toujours, est un cri de combat, parce que le chemin du combat est aussi le chemin de la liberté et le chemin de l'honneur.* » (Charles de Gaulle).



Free France (revue de la **France Libre***)
n° 6, vol. 1, 1^{er} juillet 1944.



The London spokesman of the Provisional Government of the French Republic addresses the crowd in Bayeux.

General de Gaulle in Bayeux.



Fondation de la France Libre

Les actions menées par la Résistance intérieure après le débarquement de Normandie

Conformément aux instructions reçues via les « messages personnels »* diffusés à la veille du Débarquement, les plans de sabotage préparés par le **Bloc Planning*** sont exécutés simultanément sur l'ensemble du territoire avec une efficacité contrastée. Ainsi, les sabotages ferroviaires, déjà nombreux, se systématisent (plan vert) et perturbent grandement la circulation des trains. L'efficacité des sabotages des autres voies de communication (plan Tortue) est moins facilement estimable et varie selon la progression des troupes.

La consigne de **guérilla*** généralisée (plan rouge) et l'enthousiasme lié à la nouvelle du Débarquement (attendu avec une impatience grandissante depuis l'automne 1943) entraînent une montée massive vers les **maquis*** et parfois même, dans la moitié Sud de la France, la libération de villes et de zones entières (maquis du Vercors, du Mont-Mouchet, secteur de Nantua dans l'Ain, d'Annonay dans l'Arèche, villes de Tulle et de Guéret dans le Limousin et diverses bourgades en Provence telles Forcalquier et Valréas), où le retour à la République est parfois expérimenté. Si la plupart de ces zones sont à

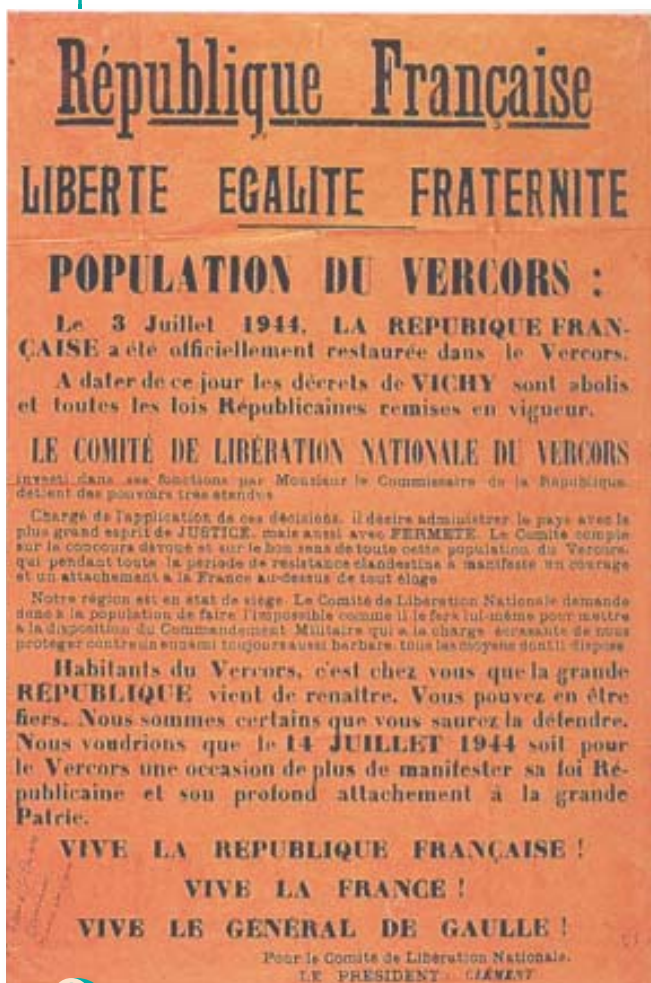
nouveau occupées dans les semaines qui suivent, au prix d'une violente répression, certaines, à l'écart des grands axes de communication parviennent à se maintenir (tel le canton de Mauriac dans le Cantal). Armés tardivement et exclus des plans militaires par les Alliés en dehors des sabotages, les **FFI*** vont donc devoir dès l'annonce du Débarquement pratiquer une **guérilla** dont les règles sont à inventer et dont la répression sera impitoyable : ainsi, tous les FFI prisonniers sont abattus car considérés comme francs-tireurs malgré leur intégration aux armées alliées depuis le 9 juin 1944. Selon les zones géographiques, la poursuite de la **guérilla** est conditionnée par les capacités de mobilisation des FFI, leurs pratiques locales et la riposte infligée par les troupes allemandes.

Avant le débarquement de Provence, la coopération entre les FFI et les Alliés est surtout effective au Nord-Ouest, grâce aux parachutages d'unités spécialisées chargées d'évaluer les besoins de la Résistance intérieure et de l'encadrer (envoi des groupes **Jedburgh***, **SAS*** français, **Operational Groups**). En Normandie, le recueil de renseignements à travers les lignes (mission



Été 1944 près de Rennes, trois FFI équipés d'armes prises aux Allemands.

Helmsman du **SOE***) s'avère capital ainsi que l'aide apportée aux parachutistes et aviateurs alliés. En Bretagne, le trafic ferroviaire est paralysé. Au Nord, après la percée d'Avranches, si leur rôle n'aboutit que très rarement à l'investissement de villes (sauf à Vernon dans l'Eure), les FFI se voient attribuer des fonctions de guides, de harcèlement de l'ennemi et de garde (notamment des ponts de la Loire). L'ouverture d'un second front en Provence va permettre de franchir un degré supplémentaire dans la prise en compte des forces résistantes par les plans des Alliés. ▶



Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, fonds Marc Dantio

Affiche annonçant la restauration de la République dans le Vercors, le 3 juillet 1944.

La restauration de la République dans le Vercors

Depuis début 1943, le Vercors, massif des Préalpes, abrite un important **maquis***. Le 3 juillet 1944, la République française y est restaurée lors d'une venue d'**Yves Farge**, **commissaire de la République*** de la région R1. Une affiche l'annonce : « À dater de ce jour les décrets de Vichy sont abolis et les lois républicaines remises en vigueur [...] ».

Le contexte est euphorique. Depuis le 9 juin, le Vercors fonctionne déjà comme une zone libérée. Après le Débarquement, Marcel Descour, commandant militaire régional, y a installé son état-major ; le 8 au soir, avec le responsable militaire du massif, il ordonne la mobilisation générale ; des centaines d'hommes affluent. Le massif est verrouillé.

Les résistants s'organisent pour administrer ce territoire libéré. Une administration civile est créée, le **Comité de libération nationale du Vercors**, présidé par **Eugène Chavant**. Sa principale préoccupation est le ravitaillement du Vercors. **François Huet** assure le commandement militaire du Vercors ; le 13 juillet il enrégimente

tous ses hommes dans des unités militaires reconstituées.

Le Vercors se dote des principaux services d'un État :

- des services de contrôle : contrôles des déplacements aux points de sortie du territoire, délivrance de laissez-passer, vérification des courriers... ;
- des organes judiciaires : création du tribunal militaire du Vercors (il prononce plusieurs condamnations à mort) et d'un camp d'internement où sont détenus soldats allemands, miliciens, collaborateurs et simples suspects ;
- des instruments de communication : édition d'un journal, **Vercors Libre**, puis **Le Petit Vercors** ;
- des contacts avec l'extérieur assurés par plusieurs équipes radio et la réception de missions alliées et de parachutages (le plus important a lieu le 14 juillet à Vassieux).

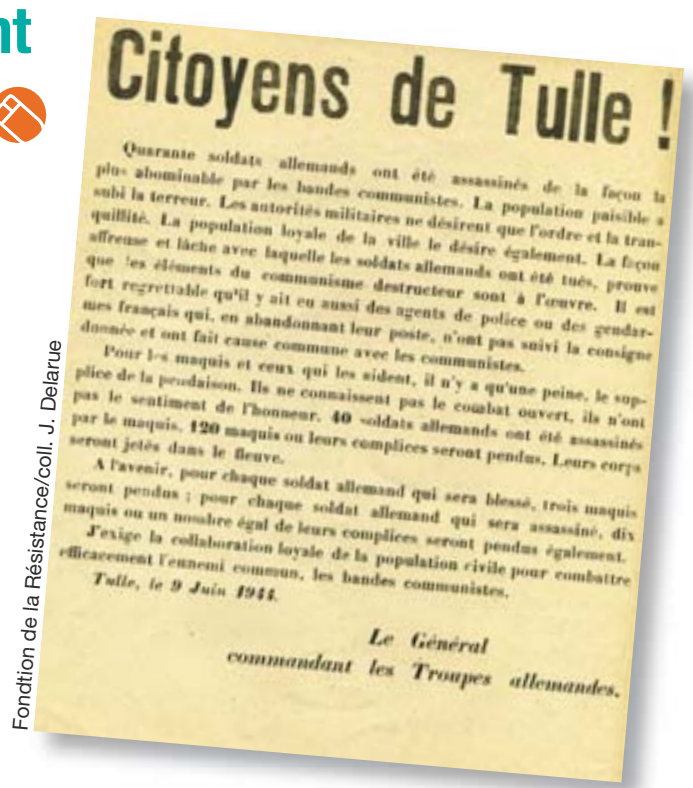
L'assaut allemand, lancé le 21 juillet 1944, met tragiquement fin à cette expérience.

Les exactions de l'occupant après le Débarquement

Le débarquement des troupes alliées en Normandie et l'ouverture d'un nouveau front conduisent l'occupant à multiplier les mesures de représailles de grande ampleur contre les civils des régions où les **maquis*** sont actifs, en particulier dans le Limousin. Il s'agit dès lors de se prémunir de tout soulèvement dans le dos des troupes allemandes. En conséquence, depuis le mois de juin et jusqu'à la Libération, les **massacres de civils[@]** se multiplient. Si chacun de ces drames est singulier, tous répondent

à une logique implacable. Les opérations de représailles menées dans le Limousin en juin 1944 (pendaison de 99 hommes à Tulle, le 9 juin; assassinat de 642 hommes, femmes et enfants et destruction du village d'**Oradour-sur-Glane[@]**, le 10 juin 1944; etc.) correspondent, par exemple, à une volonté stratégique de terreur visant à couper le lien entre population et maquisards. Celles de Vassieux-en-Vercors, le 23 juillet 1944 (164 morts) et Maillé, le 25 août 1944 (124 victimes), sont comparables à Oradour.

D'autres, comme le massacre des **puits de Guerry[@]** (dans le Cher, près de Bourges) lors duquel 36 Juifs (28 hommes et 8 femmes) sont jetés vivants dans des puits par des miliciens, répondent davantage à des enjeux idéologiques et pragmatiques. L'opération s'inscrit clairement dans le processus d'extermination des Juifs à un moment où leur déportation vers Auschwitz est rendue impossible par les événements militaires et la destruction des voies ferrées. Au total, on estime entre 12 000 et 15 000 le



Affiche allemande placardée dans les rues de Tulle le jour de la pendaison de 99 hommes.

nombre de civils et de résistants massacrés en France dans le cadre de la lutte contre les maquis. ▶



ECPAD (cote: TERRE 288-6685)

Les corps des victimes du massacre perpétré par l'armée allemande en juillet 1944 à Vassieux-en-Vercors détruit à 97 %.

Les dernières déportations

Après le débarquement de Normandie, les Allemands accélèrent le rythme des déportations, politiques (répression pour faits de résistance, représailles arbitraires...) comme « raciales » (visant les Juifs).

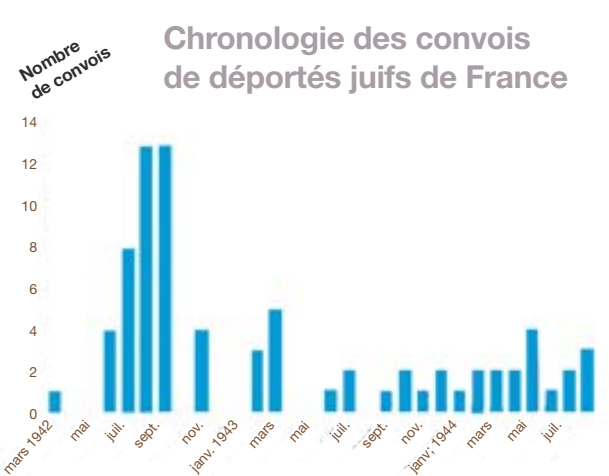
Pour ce qui concerne la déportation de répression, ils procèdent ainsi à l'évacuation des centres de détention. Quatre transports regroupant 7 500 hommes environ quittent ainsi Compiègne, de la mi-juin à la fin juillet 1944, pour les camps de Dachau et Neuengamme. Dans le même temps, des convois sont constitués dans plusieurs grandes villes, comme Besançon, Bordeaux, Grenoble, Lyon ou Toulouse, et dirigés directement vers les camps du système concentrationnaire, sans passer par Compiègne. Le 15 août, quelque 2 200 détenus de la région parisienne sont déportés, depuis la gare de Pantin, à Buchenwald et Ravensbrück.

Deux jours plus tard, un dernier convoi de près de 1 300 hommes quitte Compiègne pour Buchenwald. Devant l'avance alliée, les Allemands organisent d'ultimes départs, notamment depuis Clermont-Ferrand, Dijon, Épinal, Nancy et, surtout, Belfort. Les principales destinations sont Neuengamme, Natzweiler ou Schirmeck, ces derniers camps servant surtout de lieux de regroupement avant des transferts rapides à Dachau en particulier. Le Nord n'est pas épargné: le 1^{er} septembre, près de 900 détenus sont évacués de la prison de Loos vers Cologne, d'où la plupart sont envoyés à Sachsenhausen. Au total, plus de 23 000 personnes sont déportées jusqu'à la mi-novembre 1944; près de la moitié meurt en déportation.

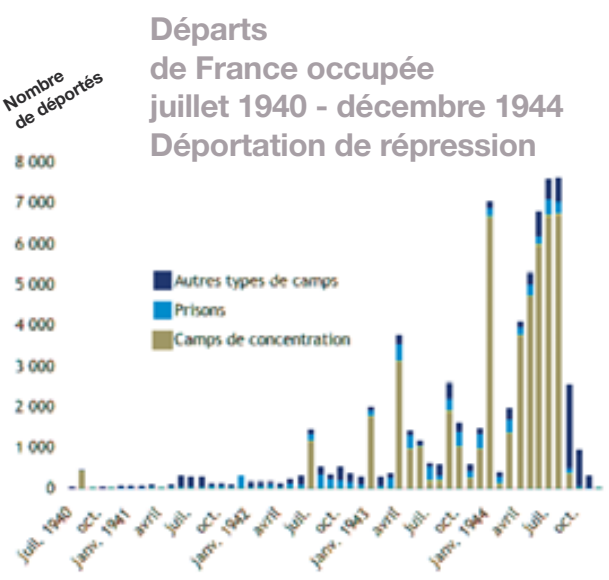
La persécution antisémite en France sévit également jusqu'au bout. Après le 6 juin

1944, 2 881 Juifs sont encore déportés, majoritairement vers Auschwitz. Face à la désorganisation et à l'avancée des Alliés, les Allemands procèdent, en juillet 1944, à des massacres de Juifs *in situ*, jusque-là inédits en France (Saint-Amand-Montrond, puits de Guerry...). Le 17 août, Alois Brunner quitte le camp de Drancy, qu'il dirige depuis l'été 1943, avec le dernier convoi, à destination de Buchenwald. 1 386 personnes se trouvent encore dans le camp de la banlieue parisienne, qui sont définitivement libérées le 20.

Fin 1944 l'heure est au bilan et à l'attente d'un éventuel retour des déportés juifs. Au printemps 1945 la réalité s'impose: si « seulement » 76 000 Juifs ont été déportés de France (sur une population d'environ 300 000 avant-guerre), seuls 3 % reviennent des camps.



Source : Serge Klarsfeld, *La Shoah en France*, tome III, Paris, Fayard, 2001.



Source : Service Historique de la Défense- BAVCC

Les libérations régionales

La libération du Nord-Ouest

Après la rupture du front en Normandie, les Alliés profitent du repli allemand pour progresser :

- vers l'Ouest: la Bretagne est libérée en une semaine par la 3^e armée américaine aidée par 30000 FFI*. Brest est reprise le 18 septembre 1944 mais les troupes ennemies se retranchent à Lorient et Saint-Nazaire.

- le long des côtes de la Manche: après avoir franchi la Seine fin août, les Alliés progressent vers le Nord de la France[@] et le port d'Anvers. En sept jours, ils franchissent 380 km, libèrent Lille le 3 sep-

tembre et Anvers le lendemain – Boulogne et Calais n'étant eux libérés que les 22 et 30 septembre, tandis que les Allemands font de Dunkerque une « poche » du Nord.

- vers l'Est: Eisenhower entendait initialement contourner Paris mais l'insurrection parisienne et les arguments du général de Gaulle le convainquent d'y envoyer la division Leclerc (2^e DB) aux côtés



ECPAD (cote TERRE 262-5884)

Les troupes de la 1^{re} DFL tout juste débarquées dans la baie de Cavalaire progressent vers l'intérieur des terres.

de la 4^e division américaine. Enjeu militaire et politique, la libération de la capitale le 25 août 1944 constitue un tournant psychologique pour les Français. ▶



Photo Serge de Sazo/coill; Musée du général Leclerc - Musée JeanMoulin (EPPM)

La libération de Paris [@]

Le débarquement du 6 juin 1944 et la fin de la bataille de Normandie précipitent la mobilisation par le **Comité Parisien de la Libération*** qui suscite les grèves insurrectionnelles à partir du 10 août pour gêner l'occupant et paralyser la ville. Le 18 août, le **colonel Rol-Tanguy**, chef des FFI* d'Île-de-France, soutenu par le **Comité d'action militaire du Conseil national de la Résistance*** et approuvé par Parodi, lance l'appel à la mobilisation malgré les ordres de **Koenig** de « freiner au maximum l'insurrection ». **Charles Tillon**, chef national des **Francs-Tireurs et Partisans***, place ses forces d'Île-de-France sous les ordres de Rol-Tanguy qui a aussi sous sa coupe les forces gouvernementales (gendarmes, sapeurs-pompiers.)

Le manque d'armes amène des résistants de la préfecture de police par l'entremise du consul de Suède Raoul Nordling, à demander une trêve au commandant du *Groß Paris*, le général von Choltitz le 19 au soir. Rejetée par les FFI de Rol et la majorité des résistants, jamais respectée sur le terrain, elle est rompue le 21. L'appel à la construction de barricades relance la mobilisation du peuple de Paris dans la tradition des révolutions du XIX^e siècle. Des émissaires sont envoyés par les instances de la Résistance pour obtenir des Alliés leur intervention rapide. L'opiniâtreté de **Leclerc** qui a envoyé un détachement

aux portes de Paris afin de mesurer les positions allemandes et l'intervention du général de Gaulle auprès du chef américain décident le général Eisenhower, le 22, à envoyer sur Paris la 2^e DB et la 4^e division d'infanterie américaine.

Précédée du détachement du **capitaine Dronne** le 24 au soir, la division Leclerc aidée de la 4^e DIUS et des FFI réduit les défenses allemandes le 25. Leclerc obtient la capitulation de von Choltitz et, reconnaissant le rôle « du résistant de l'intérieur », accepte de faire signer la convention à Rol. Le 26, les Parisiens acclament le général de Gaulle, dans un rare moment d'unanimité nationale.

Une fois la contre-attaque allemande au nord de Paris repoussée par la 2^e DB du 26 au 30 août, **la libération de Paris [@]** est véritablement acquise. C'est une victoire politique et morale pour de Gaulle, le chef du **gouvernement provisoire***, reconnu peu après par le gouvernement américain. Son retentissement est considérable dans le monde entier. L'hebdomadaire américain *Life* écrit: « le plus grand jour depuis la prise de la Bastille ». La presse sud-américaine en fait sa « une » tandis que sonnent les cloches à Buenos Aires, Santiago du Chili et qu'on danse au Brésil. La nouvelle parvient même aux déportés dans les camps de concentration. La libération de la « Ville Lumière » est source d'espoir de la délivrance prochaine.



26 août 1944, descente des Champs-Élysées par le général de Gaulle entouré de Georges Bidault (à gauche) et Alexandre Parodi (à droite) suivis de membres du GPRF, de plusieurs hauts responsables de la Résistance et d'officiers généraux. **Georges Dukson [@]**, un combattant FFI noir, est chassé de la tête du cortège.

Le **général de Gaulle** juge essentiel que le peuple contribue à la défaite de l'envahisseur et que les armes de la France agissent. L'insurrection nécessaire sur le plan politique doit être contrôlée et la libération de Paris doit être militaire.

Pour les Alliés, même si le **général Eisenhower** a admis la décision de De Gaulle en décembre 1943 d'envoyer le général Leclerc avec la 2^e Division blindée sur Paris, il demeure réticent à cause des problèmes de ravitaillement et il ne veut pas en faire un nouveau Stalingrad.

De Gaulle, en vue de la Libération de Paris, a désigné les plus hautes autorités, préfets de police et de la Seine et promu **Alexandre Parodi**, délégué général, au rang de ministre des territoires occupés le 14 août 1944 pour y contrôler l'insurrection et préparer l'installation du gouvernement provisoire.

@ à voir

Dossier complémentaire sur la descente des Champs-Élysées par Charles de Gaulle le 26 août 1944 disponible sur :

<http://www.charles-de-gaulle.org> et <http://fresques.ina.fr/jalons/>

Films sur l'entrée de la 2^e DB à Paris : <http://fresques.ina.fr/jalons/> et <http://www.ecpad.fr>





L'opération *Dragoon* [@] et la remontée de la vallée du Rhône

Au matin du 15 août 1944, trois divisions américaines débarquent sur les plages varoises entre Saint-Raphaël et Cavalaire, alors que des parachutistes et des planeurs atterrissent de l'autre côté du massif des Maures. En trois jours, 160 000 hommes débarquent en Provence.

La 1^{re} Armée du **général de Lattre de Tassigny** commence à arriver le 16 : elle est chargée de la bataille de Toulon et de Marseille (**voir encadré**) où les occupants se retranchent et qui sont finalement reprises le 27 août. L'ordre de repli donné par **Hitler** le 17 août facilite l'avancée alliée, bien plus rapide que prévue. La 1^{re} Armée de De Lattre et la 7^e armée américaine remontent sans rencontrer de résistance la vallée du Rhône jusqu'à Besançon. Les territoires libérés permettent aux Alliés de modifier leurs plans : une force rapide, la *Task Force Butler*, occupe le terrain et participe avec les résistants à la bataille de la vallée du Rhône. Les unités alliées empruntent la « route Napoléon » au cœur des Alpes, guidées par les **FFI*** : Grenoble est libérée le 22 août (deux mois avant la date prévue). De part et d'autre de la vallée du Rhône, les FFI profitent de l'évacuation des troupes allemandes pour libérer avant l'arrivée des troupes alliées l'essentiel de l'Ardèche, de la Haute-Savoie, de l'Ain et du Jura.

Le 12 septembre, la jonction entre les forces débarquées en Normandie et en Provence s'opère à Nod-sur-Seine en Bourgogne avec quatre mois d'avance sur les prévisions. Les FFI sont alors intégrées individuellement dans la 2^e DB ou « amalgamées » par unités au sein de la 1^{re} Armée. ▶



ECPAD, photogramme, référence FLA3 time code 00:08:45

La libération de Marseille

La **libération de Marseille** [@] combine deux mouvements : d'une part, l'action des troupes débarquées sur le littoral varois, à partir du 15 août 1944, en particulier celles de l'armée B (ou 1^{re} Armée), commandée par le général de Lattre de Tassigny ; de l'autre, la grève insurrectionnelle déclenchée à Marseille à l'appel du **Comité départemental de Libération (CDL)*** et des organisations de Résistance.

Celle-ci commence dès le samedi 19 août et de petits groupes de résistants harcèlent les troupes allemandes. Le 21 août, la préfecture est prise par la Résistance et le CDL s'y installe le lendemain. Dans Marseille en effervescence, les Allemands se replient sur les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, Notre-Dame de la Garde, les îles et les sites fortifiés du Merlan, du Foresta et du Racati. Ils obstruent la passe du Vieux-Port avec l'épave du *Cap Corse* et détruisent les installations portuaires. Les pylônes du pont à transbordeur sont dynamités.



© Julia Pirotte - Droits réservés succession Julia Pirotte

Libération de Marseille. Des **FFI*** en embuscade sur la Canebière.

De leur côté, les troupes débarquées avancent rapidement et enlèvent le verrou fortifié d'Aubagne. Le 21 août, le général de Monsabert, commandant de la 3^e division d'infanterie algérienne (DIA), décide, en dépit des réticences du **général de Lattre**, de lancer ses troupes dans la bataille par le massif de l'Étoile et le Garlaban. L'investissement de Marseille se fait aussi, au cours des jours suivants, par la vallée de l'Huveaune et par La Gineste. Le mercredi 23 août, les troupes de libération entrent dans Marseille et atteignent les Cinq-Avenues. **Monsabert** établit son quartier général près de la préfecture, à l'hôtel du commandant du XV^e corps.

Le jeudi 24 août, le **Commissaire régional de la République***, **Raymond Aubrac**, arrivé avec les troupes de libération, gagne Marseille à partir de Gémenos : une voiture envoyée par Francis Leenhardt, **Lionel**, président intérimaire du CDL, est venue le chercher. Il est accueilli à la préfecture par ce dernier. Pendant ce temps, les combats continuent dans la cité phocéenne. Le vendredi 25 août commence la bataille de Notre-Dame de la Garde. Le char Jeanne-d'Arc, touché par des obus, flambe, mais la basilique est prise. Les batteries des îles sont réduites, grâce aux bombardements massifs de l'aviation américaine.

Le 27 août, la garnison du fort Saint-Nicolas se rend et, le lundi 28 août, le général Schaeffer capitule. Le 29 août, un grand défilé de la libération rassemble, sur la Canebière et le Vieux-Port, les troupes de libération, les unités FFI et les **nouvelles autorités civiles** [@].

 Jonction de la 1^{re} DFL et de la 2^e DB à Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) le 12 septembre 1944.

La libération du Sud-Ouest et du Massif central par les FFI

La percée alliée en Bretagne puis le débarquement de Provence contraignent le haut commandement allemand à ordonner le 17 août 1944 l'évacuation de ses troupes du sud de la Loire, à l'exception de garnisons maintenues autour des principaux ports atlantiques, érigés en « forteresses ». Entre Pyrénées, Loire et Rhône, quelque 100 000 combattants, personnels allemands et supplétifs, entament une retraite vers la Bourgogne, opposés aux **FFI*** renforcés d'équipes alliées.

Sur les versants est et sud du Massif central, la retraite est menée assez rapidement en direction de la vallée du Rhône. Toulouse est évacuée le 19, Montpellier le 22, Clermont-Ferrand le 25. À l'Ouest et en Aquitaine, le mouvement ne s'enclenche que tardivement, le 28 août, et va s'étaler sur une quinzaine de jours le long d'un axe menant de Bordeaux (départ négocié le 29 août) à Autun, par Angoulême (évacuée le 1^{er} septembre), Poitiers (5 septembre) et Châteauroux (10 septembre), sous une pression croissante des FFI.

Face à un adversaire évacuant le terrain à son rythme, l'efficacité des FFI se mesure en termes de destructions évitées (telles les installations portuaires bordelaises) et de pertes infligées. Si les FFI n'étaient pas à même de capturer les concentrations adverses opérées au sein des principales villes étapes de la retraite, la moisson n'a pas été vaine aux dépens des garnisons situées à l'écart des grands axes routiers : Limoges (le 21 août), Estivareille, Castres, Auch, Lourdes, Mazamet... De même, le départ allemand tardif à l'Ouest permet une action convergente des FFI du Centre et de l'Auvergne arrêtant la colonne Elster (18 500 hommes) sur la Loire et l'Allier, puis la contraignant à la reddition le 10 septembre.

Le départ des Allemands et l'absence de troupes alliées créent un vide inédit au sud de la Loire. Si les **commissaires de la République*** s'installent dès la Libération, le **GPRF*** n'envoie des représentants militaires au sein de ces régions qu'au bout de 10 à 20 jours, laissant les cadres régionaux FFI s'installer à la tête des nouvelles régions militaires, situation que le GPRF validera ensuite par défaut.

Au demeurant, il y a lieu de canaliser les unités FFI, tâche à laquelle s'attellent des cadres FFI ou des envoyés gouvernementaux. À Bordeaux puis Cognac, le colonel FFI Adeline coordonne la convergence de près de 25 000 FFI vers les poches allemandes de la Gironde et de La Rochelle, jetant les bases de huit mois de siège. À Toulouse, le général Chevance-Bertin, arrivé d'Alger, organise un groupement mobile du Sud-Ouest qui, rejoint par des formations d'Auvergne et du Limousin, remonte vers le nord à la rencontre de l'armée B (1^{re} Armée) et concourt au verrouillage des routes de retraite à Autun. Sur fond de désaccords quant au devenir des FFI au sein de l'armée B, ce groupement va toutefois se désagréger durant l'automne. ▶



Musée de la Résistance de Limoges



Affiche « Limoges Libérée ».

@ à voir

Le site de la Résistance en Massif central :

www.resistance-massif-central.fr/

La reddition de la colonne Elster [@]

Sur ordre d'**Hitler** les 20 000 hommes du troisième groupe de l'armée allemande du Sud-Ouest commandés par le général Botho Elster quittent Libourne le 24 août 1944. Leur objectif : rejoindre l'Allemagne par la trouée de Belfort. Cette colonne comprend des fantassins, des artilleurs, des personnels des hôpitaux militaires, des aviateurs, des éléments de la *Kriegsmarine*. Pourvue d'un armement important, elle s'étire sur des dizaines de kilomètres.

La colonne Elster ne peut pas traverser le Massif central libéré par les **FFI***. Seul itinéraire possible après les Charentes et la Vienne : le Berry (Indre et Cher), puis passer la Loire. Les 4 et 5 septembre la colonne arrive

dans l'Indre. Se pose alors à Elster un problème insoluble : soit emprunter les grandes routes et subir les attaques de l'aviation alliée, soit utiliser les routes secondaires, morceler les convois et être confronté aux embuscades des maquisards. Le commandement FFI de l'Indre va jouer sur les deux tableaux : harceler et faire appel à l'aviation alliée. Le 6 septembre l'avant-garde de la colonne est à Châteauneuf-sur-Cher. Les forces de la Résistance empêchent les Allemands de se diriger vers Bourges qui vient d'être libéré. Le 7 septembre, Decize (sur la Loire) est aux mains des FFI venues d'Auvergne en renfort. Dans le Cher-Sud le colonel Bertrand, chef du 1^{er} RI (premier régiment d'infante-

rie reconstitué clandestinement), fait harceler les troupes d'Elster tentant de se diriger vers Nevers ou La Charité et de passer la Loire. Les FFI essaient également de les empêcher de franchir l'Allier plus au sud par Sancoins, Mornay-sur-Allier.

Finalement, Elster voyant de jour en jour ses officiers et ses soldats se faire tuer, apprenant qu'il lui sera impossible de franchir la Loire, après trois tentatives avortées de négociation, une près de Châteauroux et deux à Châteauneuf, accepte le 10 septembre, en contradiction totale avec les ordres d'Hitler, de signer sa reddition à la sous-préfecture d'Issoudun. Côté Alliés c'est le général américain Macon qui appose sa signature, le colonel

français Chomel se trouvant relégué à un second rôle.

Le 11 septembre, la cérémonie de la reddition sera renouvelée à Arçay dans le Cher à la demande du colonel Bertrand. L'acte de reddition précise que les Allemands conserveront leurs armes et iront se rendre définitivement aux troupes américaines auxquelles ils remettront leur armement à Beaugency, sur la Loire. Ce qui aura lieu le 15 septembre au grand mécontentement des résistants constatant que leur rôle dans cette libération d'une partie du territoire national n'a pas été reconnu à sa juste valeur.

Elster fut condamné à mort par contumace pour trahison par la justice militaire allemande.



Association « Histoire @ La Une »

La bataille des Vosges et la libération de l'Alsace[@]

Le 15 septembre, avec la reprise de Nancy, les trois quarts du territoire sont libérés. Néanmoins, les Alliés atteignent alors une limite maximale de leur progression en France. En effet, les Allemands, comprenant que l'Alsace-Lorraine est l'ultime étape avant le franchissement du Rhin, sont bien décidés à la conserver le plus longtemps possible. Ainsi Metz et Mulhouse ne tombent qu'après un mois de combats, le 20 novembre.

La 2^e DB française de **Leclerc** s'empare de **Strasbourg**[@] le 23 et, fidèles à leur serment prêté à Koufra, le 2 mars 1941, «*[Nous] jurons de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg*», les soldats hissent le drapeau français au som-

met de la cathédrale. Malgré ces victoires, l'offensive générale lancée sur les Vosges le 14 novembre est un échec. Une poche de résistance allemande tient autour de Colmar. La contre-offensive allemande, lancée dans les Ardennes le 16 décembre, immobilise les Américains dans ce secteur au détriment de l'Alsace. Alors que Strasbourg est menacée de retomber aux mains des Allemands, ce sont majoritairement les troupes françaises, parmi lesquelles figurent de nombreux tirailleurs nord-africains, qui livrent bataille du 31 décembre au 27 janvier 1945. Puis l'offensive allemande des Ardennes échouant, les Américains reviennent épauler les troupes françaises pour l'assaut final contre la poche de Colmar, réduite le 9 février. ▶

🔍 La libération de l'Alsace vue à travers un dessin extrait de l'album illustré *De l'AOF aux bords du Rhin*, édité en 1945 pour rendre hommage à la 9^e Division d'Infanterie Coloniale (DIC).

@ à voir

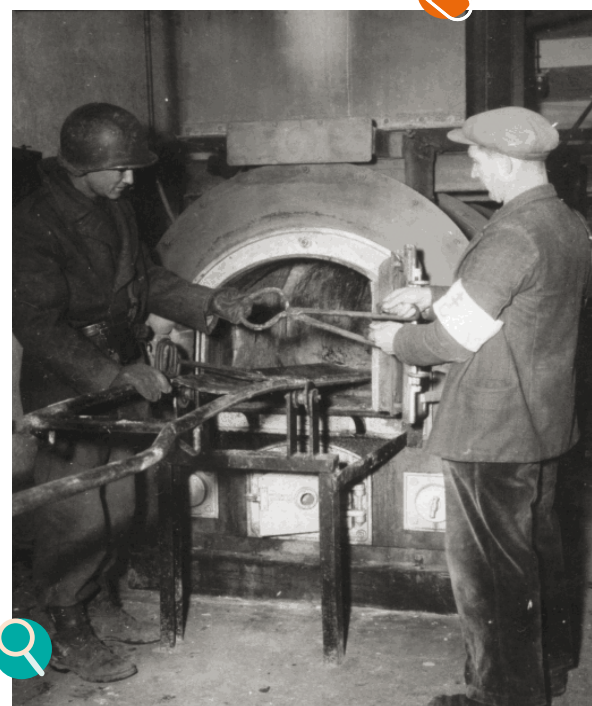
Films sur la libération de l'Alsace : <http://fresques.ina.fr/jalons> et <http://ecpad.fr>

La découverte du camp de concentration de Natzweiler-Struthof

En Alsace, région annexée de fait par le III^e Reich depuis 1940, les nazis ont implanté en mai 1941 le *Konzentrationslager (KL) Natzweiler*, camp de concentration plus connu sous le nom de Struthof. Le 1^{er} septembre 1944, face à l'avancée des Alliés, l'inspection des camps de concentration (IKL) située à Oranienburg en Allemagne ordonne l'évacuation de ce camp, où sont alors enfermés plus de 6 000 détenus. Ce jour-là 107 membres du réseau Alliance et 35 résistants du Groupe Mobile d'Alsace-Vosges sont exécutés au camp.

Dès le lendemain, le transfert commence. Il durera plusieurs semaines, jusqu'à ce que tous les déportés aient rejoint le KL Dachau (Bavière) par convois ferroviaires successifs. Lorsque les soldats de la 3^e division d'infanterie américaine arrivent au Struthof le 23 novembre 1944, ils trouvent un camp vide. Le KL Natzweiler est le premier camp de concentration découvert par les Alliés à l'Ouest. Ses camps annexes situés outre-Rhin, enregistrent de nouveaux déportés et créent de nouveaux *Kommandos* (camps annexes) qui fonctionnent jusqu'en avril 1945.

Un soldat américain et un membre de FFI devant le four crématoire de Natzweiler, décembre 1944.



Domaine public USHMMN

La libération des derniers réduits

Lorsque les armées allemandes quittent l'ouest et le nord de la France, elles laissent des garnisons chargées de bloquer les principaux ports. La prise rapide du Havre, de Marseille et surtout d'Anvers, met toutefois à bas cette stratégie, amenant les Alliés à se contenter d'une simple garde des poches restantes : **Dunkerque**[@], Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle et l'estuaire de la Gironde, où se maintiennent quelque 95 000 combattants adverses. Leur garde repose au nord de la Loire sur des troupes alliées, renforcées d'unités françaises issues des **FFI***. Au sud de la Loire, seules des unités FFI sont initialement présentes, bientôt renforcées par des troupes coloniales et

nord-africaines. Un long siège s'engage sur ces fronts de faible intensité, marqués par d'épisodiques mais vifs engagements.

Dès septembre 1944, le **général de Gaulle** envisage l'attaque de Royan. Cette attaque, prévue à la fin de l'année, est repoussée au printemps. Son report est marqué par le bombardement de Royan en janvier 1945. L'opération est finalement engagée avec succès à la mi-avril, avec l'appoint de la 2^e DB. Face aux autres poches, la posture statique reste de mise jusqu'à leur reddition finale les 8 et 9 mai.

Dans les Alpes, les forces italo-allemandes se sont maintenues dans toutes les hautes vallées et autour des

cols de la frontière italo-française. Cet autre front secondaire est tenu par des éléments de la 1^{re} Armée et des unités reconstituées à partir des FFI des régions rhodaniennes et alpines (ainsi qu'un temps, au sud, par des éléments alliés). Des opérations en haute montagne sont menées au printemps 1945 pour tenter de dégager les cols donnant accès à l'Italie. À partir du 25 avril, la retraite adverse permet le franchissement de la frontière de 1939 et une avancée française jusqu'aux abords de Turin et de Cunéo, avance décidée unilatéralement et qui génère de sévères tensions franco-alliées. Six des communes ainsi occupées seront rattachées à la France en 1947. ▶

Étudier un film d'archives en classe

Trouver des films d'archives

Les archives départementales, les musées de la Résistance et de la Déportation mettent en ligne des films d'archives. Des films en rapport direct avec le thème du concours sont également accessibles sur le site www.ecpad.fr, le site www.ina.fr et via le site portail du CNRD.

Ces films sont aussi consultables en médiathèque, au fort d'Ivry-sur-Seine et dans tous les centres d'archives départementaux.

Analyser un film d'archives

1- Regardez tout d'abord la notice documentaire qui accompagne le film. Elle indique les dates de tournage et de diffusion ainsi que les lieux, les principaux personnages et les événements filmés. De plus, seule la notice permet de comprendre ce qui s'est passé : elle donne sens aux aspects polysémiques de l'image.

Cela vous indiquera la provenance du film : le producteur du film a une importance.

Cela vous indiquera aussi la date de diffusion du film et vous obligera à regarder la distance entre l'événement filmé et la diffusion. Vous pourrez aussi savoir si les images ont été ou non diffusées : il faudra faire la différence entre des *rushes* (épreuves de tournage avant leur choix pour un montage) et un sujet monté (choix d'images mises ensemble, sonorisées, par un réalisateur sur un sujet donné).

2- Le film doit être visionné une première fois pour noter les éléments principaux : personnages, événements, mise en scène, sons...

3- Lors des visionnages suivants, ces éléments sont ensuite analysés pour en tirer les informations sur le sujet du concours :

- Quels faits historiques marquants sont présentés ?
- Quels sont les commentaires (s'il y en a) ?
- Quels sons sont utilisés ?
- Quels symboles mis en œuvre ?
- Quels sont les effets provoqués par ces images ?
- Comment est construit le film ?
- Dans quelle situation est placé le spectateur ?

Il convient de ne pas oublier que les caméras ne prennent pas le son en direct et qu'il est nécessaire, pour capter l'ambiance sonore, d'avoir un opérateur du son.

Utiliser un film d'archives dans un projet audiovisuel

Les films mis en ligne sur le site www.ecpad.fr et du blog de l'[Ina\[@\]](mailto:ina@ecpad.fr) (cf. 28) sont utilisables dans le cadre d'un projet audiovisuel.

Vous pouvez utiliser des extraits et les monter grâce à un logiciel spécialisé mais il est indispensable d'indiquer la source des images grâce à la présence du logo et, dans le générique, du *copyright* indiquant le prénom et le nom de l'opérateur lorsqu'il est connu.

Vous devez penser à provoquer un ressenti chez le spectateur. Pour cela, vous pouvez analyser votre production avec les mêmes outils que pour un film d'archives.

Les images d'archives peuvent appuyer un propos mais elles ne doivent pas être détournées de leur contexte original.

Sur le Rhin

Exemple d'une analyse de film d'archives

Le film d'actualité *Nouveau magazine du SCA n°7*, commande de l'Armée française, présente un sujet consacré à la progression de l'Armée française vers le Rhin, annoncé par un sous-titre « Sur le Rhin ».

Il y a un générique, ces images sont donc montées : elles ont été choisies et validées par le commanditaire (armée).

Dans ce film, le spectateur participe à la libération de l'Alsace et en particulier de Strasbourg, avec les ultimes combats de rues. Les dernières images emmènent le spectateur de « l'autre côté du Rhin », en Allemagne.

Année : 1944. Ce film est diffusé comme une actualité. Il est donc monté à destination du grand public et diffuse le message que l'armée veut donner.

TC : 00 : 11 : 43

Scènes de combats de rues

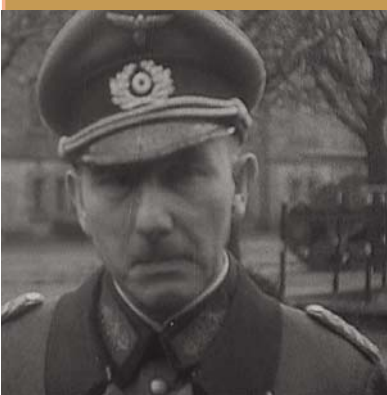
Les bruits des tirs de fusils, des chars sont ajoutés en studio car les caméras ne sont pas sonorisées. Il s'agit donc de mettre le spectateur dans l'ambiance du combat. Par ailleurs, les sons correspondent rarement aux images.



ECPAD, photogramme, référence MAG 207

TC : 00 : 12 : 38

Le commentaire indique que « le général Vaterrodt, pris au piège de la guerre éclair, s'est rendu avec cinq mille hommes ». Le terme « guerre éclair » est intéressant car il correspond, dans la mémoire collective, aux offensives allemandes de 1939-1940. La situation militaire est donc retournée par le commentaire et le général semble être pris à son propre piège.



ECPAD, photogramme, référence MAG 207

TC : 00 : 14 : 55

Dans les villes libérées, les symboles de l'occupation nazie sont brûlés, comme l'illustrent ces images.



ECPAD, photogramme, référence MAG 207

Pour aller plus loin...

En comparant le montage final aux *rushes* de ce film, on s'interrogera sur le parti pris adopté dans le commentaire et le choix des images. Quel effet cherche-t-on à produire sur le spectateur ?

3

LE RETOUR À LA RÉPUBLIQUE (MAI-DÉCEMBRE 1945)

À la Libération, malgré les difficultés matérielles et les pertes humaines, l'espoir de rénovation démocratique est immense. Portées par le consensus né dans la Résistance, des réformes économiques et sociales majeures sont alors adoptées.

La France et les Français à la Libération

Le 8 mai 1945, le bilan des destructions matérielles en France est très lourd : 1 800 communes déclarées sinistrées, 2 600 000 immeubles détruits ou endommagés laissant 1/8^e de la population sans logis. À cela il faut ajouter 60 % des voies ferrées détruites

et l'ensemble du réseau routier qui nécessite des réparations. Jusqu'en 1947, l'essentiel des énergies vont être absorbées par les déblaiements des villes en ruines et par le déminage.

En effet, les mines mais aussi les bombes et les munitions non explosées continuent à tuer des civils après la Libération. Le déminage représente donc une priorité et un enjeu politique pour le nouveau gouvernement. La tâche est gigantesque : 13 millions de mines sont dispersées sur environ 1 % du territoire national. Le GPRF* va confier cette mission au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme créé en novembre 1944. 3 000 démineurs volontaires français sont formés dans

des délais records et aidés par près de **50 000 prisonniers allemands**^[@]. Au total, 1 709 démineurs allemands (soit 3,4 % des effectifs) et 471 volontaires français (soit 15,7 %) y perdent la vie.

Le GPRF doit répondre à une autre source de tensions : les services du **ravitaillement**^[@] général sont maintenus après la Libération, du fait de la persistance des pénuries alimentaires. Même si les prélèvements allemands ne pèsent plus sur la production agricole, celle-ci a fortement diminué pendant la guerre et le redémarrage de ce secteur économique est long. ▶

La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais à Saint-Omer



Démineur allemand

Le retour à la République en Alsace-Moselle

La libération de l'Alsace et de la Moselle (septembre 1944-mars 1945) provoque un vif soulagement. Mais elle est entachée des souffrances subies.

Il faut attendre les absents (« **malgré-nous** »* captifs à l'Est ou à l'Ouest, déportés, expulsés...), dont le rapatriement n'interviendra qu'autour du 8 mai 1945 – ou les pleurer. Le bilan humain est lourd : aux 40 000 morts dans l'armée allemande s'ajoutent ceux qui périrent dans les camps ou sous les bombes des Alliés. Les dommages matériels sont eux aussi considérables.

Si l'ordonnance du 15 septembre 1944 rétablit

la légalité républicaine en Alsace-Moselle, dans les faits, il y a bel et bien à nouveau un changement de souveraineté (et de langue). Pour les plus âgés, c'est le quatrième depuis 1871!

La mise en place de préfets ayant de solides attaches avec l'Alsace et faisant preuve d'habileté, permet d'éviter les erreurs d'après 1918. Ces derniers doivent restaurer les lois démocratiques, limiter l'arbitraire de l'**épuration*** extra-judiciaire tout en assurant l'épuration légale (administrations et particuliers).

Ils stimulent la reconstruction et la reprise économique et maintiennent les spécificités locales de l'entre-deux-

guerres : régime concordataire des cultes, statuts scolaires, droits d'association...

Puis vient l'heure des grands procès – Buck, commandant du camp de Schirmeck, condamné à mort (peine non exécutée), Wagner, *Gauleiter* d'Alsace (exécuté), certains bourreaux du Struthof condamnés en mars 1947 –, des exécutions sommaires (une cinquantaine), des internements administratifs (entre 6 000 et 7 500 personnes) et des actions judiciaires.

Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck



Dès 1945, l'allemand est exclu de l'école et sa place est limitée dans la presse. Des papillons invitent à parler français.

Cependant, en 1953, un procès en particulier va laisser une plaie restée béante pendant de longues années : celui du massacre d'Oradour-sur-Glane au cours duquel 14 Alsaciens sont jugés, puis amnistiés (les 13 incorporés de force).

@ à voir

Lien vers le dossier « propagande et média » sur le site du musée de l'Armée : www.musee-armee.fr

Témoignage d'un enfant caché[@]

Isaac Sztrymfman a sept ans quand l'Allemagne envahit la France, pays où ses parents, juifs polonais, se sont réfugiés.

Le 14 mai 1941, son père, Moïshé, est arrêté et interné au camp de Pithiviers. Plus d'un an après, le 25 juin 1942, il est déporté à Auschwitz où il est assassiné.

En 1942, Isaac et sa mère, Rivelé, sont arrêtés alors qu'ils tentent de passer la ligne de démarcation et emprisonnés dans la prison d'Autun.

Avant d'être à son tour internée à Pithiviers, sa mère soudoie un gardien pour que son fils soit envoyé dans un hôpital où, grâce à la complicité des médecins et infirmières, des enfants juifs sont déclarés malades.

Après ce refuge provisoire, Isaac est caché par plusieurs personnes, faisant alternativement l'expérience de la cruauté et de la tendresse. Il doit camoufler son identité et prend le nom de Jean Devolder.

À la fin de la guerre, Isaac ne retrouve pas ses parents. Il va alors dans des maisons d'enfants où se retrouvent des milliers d'orphelins juifs. Il est adopté en 1948 aux États-Unis et devient Isaac Millman. À 14 ans, il doit apprendre une langue nouvelle et essayer de s'intégrer à une vie nouvelle.

«Les informations étaient censurées. Le peu que nous entendions venait des voisins qui avaient une radio. Un jour, j'étais en train d'aider Madame Devolder dans le jardin quand la mère de Pierre accourut. "Les Américains ont débarqué sur les plages de Normandie!" Elle pleurait mais c'était des larmes de joie. Madame Devolder se tourna vers moi en souriant: "Jean, dit-elle, tu vas bientôt revoir tes parents!"

Accueillis par le carillon des cloches de l'église, des bouquets de fleurs et l'hymne français, la Marseillaise, les Américains libérèrent Pontault-Combault en août 1944. Tout

CERCIL - Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv.



le village semblait s'être réuni pour saluer nos libérateurs. Nous agitions des drapeaux français et américains au passage de la colonne de tanks déboulant à hauteur de la place du village. Quand ils stoppèrent un instant devant l'hôtel de ville, André, Pierre et moi avons grimpé sur l'un d'eux. La colonne s'est remise en route et nous avons couru à ses côtés. Les Américains arrivaient devant la maison de la sœur d'Héna quand ils ont fait un nouvel arrêt. Un soldat a sauté hors de son engin. Nous l'avons suivi, tout fiers d'être en compagnie d'un Américain, pendant qu'il marchait vers la maison de Madame Laks, qui était dans son jardin. Montrant du doigt la pompe à eau, le soldat essaya de dire quelque chose. Elle comprit aussitôt qu'il voulait de l'eau et dans sa hâte, elle prononça quelques mots en yiddish. "Servez-vous autant que vous voulez!", dit-elle. Le soldat sourit: "Je m'appelle Epstein! Je suis Juif! Et je parle yiddish!". Madame Laks était aux anges. Mes amis et moi avons fait la chaîne pour remplir les jerrycans des soldats et les Américains nous remer-

cièrent avec des *chewing-gums*. C'était la première fois que j'en mâchais. Puis ils sont remontés sur leurs tanks et André, Pierre et moi les avons suivis jusqu'à la gare.

Sur le chemin du retour, nous avons rejoint un groupe de villageois rassemblés autour d'une voiture allemande renversée et criblée de balles. Nous avons appris que cette voiture, qui transportait des officiers SS, avait pris un mauvais itinéraire et croisé les Américains. J'assistai, tétanisé, au dernier souffle du soldat allemand en train de mourir.

Mes deux camarades étaient là pour mon départ de Pontault-Combault au printemps 1945. Pierre me donna ses osselets en cadeau d'adieu et André son lance-pierres. Madame Devolder séchait ses larmes avec un mouchoir. "Tu vas me manquer, Jean!", dit-elle en m'embrassant alors que je partais avec Héna. Une partie de moi était triste.»

Extrait de Isaac Millman, *Je m'appelle Isaac et j'ai été un enfant caché*, éditions du Cercil, 2012, p. 48-49.

La Libération n'est pas celle de tous les enfants. Ils sont des milliers à attendre un père prisonnier de guerre, déporté politique ou envoyé en Allemagne pour le STO.

11 400 enfants juifs de France ont été assassinés à Auschwitz. Les autres enfants juifs, en France environ 3 sur 4, ont survécu uniquement parce qu'ils étaient cachés, la plupart du temps séparés de leurs parents, souvent sous une fausse identité. Pour tous commencent alors des longues années d'attente parfois d'errance.

Ces enfants vont quelquefois retrouver leurs parents ou seulement l'un d'entre eux. Mais des milliers d'autres enfants vont devenir à la fin de la guerre des «orphelins de la Shoah». Ils sont accueillis dans des maisons d'enfants gérées par des associations juives comme l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants), la Colonie scolaire ou la CCE (Commission Centrale de l'Enfance). Certains seront adoptés, ils seront alors obligés de quitter la France, de changer de langue maternelle. C'est ce qui arrivera à Isaac Millman.

«La Shoah ne prend pas fin avec la victoire des Alliés et la disparition du nazisme.» André Kaspi

@ Trouver et exploiter d'autres témoignages

La confrontation de points de vue divergents ou complémentaires peut permettre d'enrichir vos travaux collectifs: témoignages de **FFI***, de soldats français ou alliés débarqués en Normandie ou en Provence, des populations d'une ville libérée, des personnes attendant le retour d'Allemagne d'un de leurs proches, d'enfants...

Vous pouvez ainsi vous reporter à des autobiographies ou des témoignages filmés vers lesquels les archives départementales, le musée de la Résistance et de la Déportation le plus proche, les services départementaux de l'ONACVG pourront vous guider. Sur internet, de nombreux témoignages sont également disponibles: sur le site portail du concours, sur celui de l'**Ina[@]** ou de l'**USC Shoah Foundation[@]** par exemple.

Assurer la transition démocratique

Rétablir la souveraineté républicaine

Le retour à la République a été précédé de la déclaration aux mouvements de Résistance signée du **général de Gaulle** au printemps 1942, rapportée par le chef de Libération-nord **Christian Pineau** et largement diffusée dans la presse clandestine en France. Il relève aussi d'un important travail exécutif d'Alger prévu par l'ordonnance fondamentale du 21 avril 1944 sur «l'organisation des pouvoirs publics à la Libération». Elle régit le retour à la vie démocratique dans cette période de transition politique.

Elle prévoit que «le peuple français décidera souverainement de ses futures institutions», l'élargissement de l'**Assemblée consultative provisoire (ACP)*** et propose la création d'une Assemblée nationale constituante élue par tous les Français majeurs. Elle entérine le vote des femmes

et des militaires. Les conseils municipaux et généraux de 1939 sont rétablis jusqu'à leur élection lorsque les conditions légales sont réunies. Paris fait l'objet d'une ordonnance spéciale prise après avis de l'ACP, et qui règle son administration municipale et départementale. C'est la fin annoncée de la III^e République. Toutes ces mesures renforcent aussi les pouvoirs de De Gaulle.

La dernière étape est l'abrogation du régime de Vichy (ordonnance du 9 août 1944) comportant la liquidation des lois et règlements postérieurs au 16 juin 1940, «dernier jour du gouvernement légitime de la République», complétée le 26 août 1944 par l'institution de l'indignité nationale. Une commission d'**épuration*** a été créée le 18 août 1943 pour enquêter sur les élus, les fonctionnaires et les agents

publics qui ont «par leurs actes, leurs écrits ou leur attitude personnelle, soit favorisé les entreprises de l'ennemi, soit nui à l'action des Nations unies et des Français résistants, soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles et aux libertés publiques fondamentales».

L'épuration administrative (c'est-à-dire l'éviction des cadres de l'administration fidèles au gouvernement de Vichy), la condamnation pour

faits de collaboration politique et économique, pour délation, sont prévues. Les ministres de Vichy doivent être tous traduits devant la **Haute Cour de Justice***. Les ordonnances des 2 et 21 octobre 1943 instituent un «tribunal d'armée à compétence particulière» pour juger les crimes et délits commis par les membres du gouvernement de Vichy. Les textes des 8 février 1944 et 26 juillet visent les organismes fondés par Vichy. ▶

Association « Histoire@laUne »



Au fur et à mesure de la Libération de la France, les timbres de l'État français à l'effigie du maréchal Pétain sont surchargés des initiales RF par les nouvelles institutions officielles. Cependant, il arrive souvent que les autorités résistantes locales aient adopté préalablement une surcharge en croix de Lorraine.

L'installation de nouveaux pouvoirs exécutif et législatif en France

Le 25 août 1944, jour de la libération de Paris, le **général de Gaulle** s'installe à l'hôtel de Brienne, siège du ministère de la Guerre. Aux yeux du Général, les structures nées de la Résistance ont vocation à passer le flambeau aux institutions d'une

république relégitimée. C'est en ce sens qu'il constitue un «gouvernement d'unanimité nationale», où il fait une large place aux représentants du **CNR***, gouvernement reconnu le 23 octobre par les Alliés comme celui de la France.

Si l'élection d'une Assemblée nationale est repoussée jusqu'à la libération de l'ensemble du territoire et au retour des prisonniers et déportés, le **GPRF*** ne renonce pas à la légitimité représentative. Par l'ordonnance du 12 octobre, l'**Assemblée consultative provisoire***, qui a tenu sa dernière séance à Alger le 25 juillet, se transforme en Assemblée consultative élargie avec des effectifs triplés (résistants métropolitains et anciens parlementaires). Elle siège à partir du 7 novembre au palais du Luxembourg.

En dehors de la capitale, les **commissaires régionaux de la République*** sont chargés d'asseoir l'autorité du GPRF et de rétablir la légalité républicaine. Ils font fonction de préfets, issus de la France Combattante pour parer à une double crainte exprimée par de Gaulle : celle des risques d'empiétements des Alliés sur la souveraineté nationale, et celle de voir le parti communiste «prendre la tête du pays grâce à la surenchère sociale» (*Mémoires de guerre*). Uniquement armés de leur salive et de leur stylo (*dixit* Jacques Bouin, commissaire à Montpellier), dans un pays morcelé par la destruction des ponts et des voies, ces commissaires doivent souvent composer, à l'été et l'automne 1944, avec la Résistance, les **Comités de la Libération*** et les **FFI***, singulièrement dans le Midi de la France. Les FFI sont progressivement intégrés à l'armée de Libération, même parfois tardivement comme à Bordeaux, où ils demeurent dans la ville jusqu'à la mi-septembre avant de rejoindre le front. ▶



Mémorial Charles de Gaulle

Discours de Charles de Gaulle à Alger, lors d'une réunion de l'Assemblée consultative le 18 juin 1944.



La crise de l'automne 1944

Une des premières tâches du **gouvernement provisoire*** nouvellement installé à Paris à la fin août 1944 est de mettre fin à une organisation administrative bicéphale, dans laquelle se juxtaposent pouvoirs de l'État et de la Résistance. Ainsi, alors que le préfet ou le **commissaire de la République*** s'installe dans les chefs-lieux de département, les municipalités nommées par Vichy sont le plus souvent remplacées par des **comités locaux de Libération*** (appelés aussi des délégations municipales provisoires) qui prennent en charge, pendant quelques jours voire

quelques semaines, l'**épuration***, le ravitaillement avec l'aide des **FFI*** et des membres des **milices patriotiques*** qui patrouillent dans les rues.

Afin de rétablir l'autorité de l'État, le **général de Gaulle** prend plusieurs initiatives :

- en intégrant des résistants intérieurs au sein du gouvernement en septembre (soit un tiers des portefeuilles ministériels) et de l'**Assemblée consultative provisoire*** en octobre (148 sur 248 membres);
- en désarmant et en amalgamant 200 000 FFI au sein de l'armée régulière au terme de négociations tendues;

- en effectuant un véritable «tour de France» en septembre et octobre 1944 pour prévenir l'amorce d'un mouvement de réunion des **Comités départementaux de Libération***;
- en dissolvant les milices patriotiques, créées en septembre 1943, sorte de police supplétive auxiliaire de l'épuration. Cette mesure d'abord critiquée par le CNR et condamnée par le Parti communiste français est approuvée par **Maurice Thorez** à son retour en France. Ce dernier se prononce le 21 janvier 1945 pour une police nationale unique et pour la fin des «groupes armés irréguliers». ▶

Le tour de France du Général

« Pendant deux mois, une série de déplacements allaient me mettre en contact avec les provinces, tandis que dans les intervalles, je dirigeais à Paris le travail du gouvernement » (Mémoires de guerre). De Gaulle visite successivement la plupart des grandes villes françaises et rencontre à cette occasion des commissaires de la République : Lyon (**Yves Farge**), Marseille (**Raymond Aubrac**), Toulouse, Orléans, Nancy, etc. La réorganisation administrative pose toutefois des problèmes. À Toulouse,

visitée le 17 septembre, **de Gaulle** trouve Pierre Bertaux, commissaire de la République, aux prises avec le jeune chef régional des FFI, **Serge Asher alias Ravanel**, qui, fort de son charisme de résistant, se présente comme l'homme à nommer au commandement militaire de la région.

Voici comment les deux hommes décrivent leur rencontre :

« Le 17 au matin, avec une solennité calculée, je passai la revue de tous les éléments. En prenant le contact direct

des maquisards, je comptais susciter en chacun d'eux le soldat qu'il voulait être. À mesure que j'abordais les rangs, un certain frémissement me faisait voir qu'on m'avait compris. Puis le colonel Ravanel fit défiler tout le monde. Le cortège était pittoresque. » (Charles de Gaulle, Mémoires de guerre).

Serge Ravanel et le général de Gaulle sur l'aérodrome de Toulouse en présence de deux officiers de l'armée de l'Air.

« Il passa en revue les officiers de mon état-major. Des hommes méritoires, courageux, dignes. Il n'eut aucun geste d'amitié à leur égard. Pire, il les humilia. Il ne posait qu'une seule question. Toujours la même : "Quel était votre grade dans l'armée ?" Un peu plus tard, je le vis en tête à tête. J'eus en face de moi un homme qui refusait d'écouter. Il était venu "mettre de l'ordre". [...] » (**Serge Ravanel**, *L'esprit de Résistance*, Paris, Le Seuil, 1995, p.15)

Le général de Gaulle à Toulouse

Venant de Marseille, le général de Gaulle arrive à Toulouse vers 10 heures du matin, le 16 septembre 1944. Il est accueilli à l'aéroport par le **commissaire de la République***, **Pierre Bertaux**. Toute la Résistance locale et régionale est fière de l'accueillir [...]. Une foule impressionnante de plusieurs dizaines de milliers de personnes l'acclame place du Capitole, quand il prononce son discours au balcon de l'hôtel de ville : « Toulouse, Toulouse libre, Toulouse fière, fière parce qu'elle est libre et fière parce qu'au milieu de toutes les larmes, de toutes les angoisses, de toutes les espérances qu'elle a traversées, jamais Toulouse n'a cru que la France était per-

due, jamais Toulouse n'a renoncé ni à la grandeur du pays, ni à sa victoire, ni à la liberté des hommes, ni à celle des Français et des Françaises. » [...] Les choses sérieuses se déroulent différemment, en dehors de la présence du public, lors de la réception des diverses autorités locales à la Préfecture [...]. Le **général de Gaulle** est arrivé, prévenu par les différents émissaires du **BCRA*** [...] contre [...] les désordres toulousains, et contre les aspirations et les réalisations révolutionnaires qui régneraient à Toulouse et dans sa région. [...] Ce mythe de la « République rouge de Toulouse » est né [...] de la psychose anticommuniste qui a régné dans plusieurs mi-

lieux avant la Libération, puis les désordres toulousains et les réformes progressistes [...] [ayant] favorisé, dans le contexte d'isolement de l'époque, la propagation des rumeurs les plus folles. Par la suite, la volonté, consciente ou non, de dénigrer et d'affaiblir une Résistance toulousaine, jugée trop autonome et trop « révolutionnaire », a amplifié le phénomène. Lors de ce voyage à Toulouse, bien des problèmes de fond n'ont pas été abordés, notamment celui de l'**épuration***,

celui du ravitaillement ou celui du fonctionnement des divers organes du pouvoir résistant... Mais le général de Gaulle a donné un signal : celui de la reprise en main et de la normalisation, celui de l'affirmation de l'autorité de l'État centralisé et de ses représentants, les préfets et le commissaire de la République en tête. En cela sa visite marque bien un tournant décisif.

d'après Michel Goubet, *La Résistance en Haute-Garonne*, DVD AERI, 2009.



Fondation de la Résistance

Analyser une photographie

La photographie constitue une source historique et comme telle elle doit être soumise à une analyse critique d'autant plus que comme tout document visuel elle véhicule une émotion, un potentiel d'imaginaire. Il faut donc se poser un certain nombre de questions sur :

Le contexte de création

- Que représente cette photographie ?
- Qui a pris l'image ? S'agit-il d'un opérateur militaire officiel, d'un photographe amateur, d'un soldat allemand, d'un résistant... ?
- Où et à quelle date a-t-elle été prise ? Clandestinement ou non ? Pendant l'Occupation, les combats de la Libération ou après la Libération ?
- Avec quelle intention ? À la demande et à l'usage de qui ? (témoignage amateur, photographie de propagande, trophée...)
- Par son cadrage et son point de vue, le photographe prend position par rapport à son sujet : s'agit-il d'une contre-plongée, d'une plongée, d'un plan serré... ?

Son mode de diffusion

- Cette photographie a-t-elle été diffusée à l'échelle nationale ou locale ?
- Sous quelle forme (carte postale, photo reproduite dans la presse alliée, presse française de la Libération, presse régionale ou nationale) ?
- Quelle est la légende de l'époque ? Que nous apprend-elle ?

Les modalités de sa réception

Il faut se poser la question de savoir pourquoi telle photographie connaît la postérité pour devenir une icône incontournable (esthétique de sa composition, renvoi à un fonds culturel commun, rareté par rapport au sujet présenté, puissance symbolique...).

USIS/DITE (cote SC 193539)

Exemple d'une analyse de photographie : « La jeune résistante armée de Chartres »

Le contexte de la prise de vue

Le 19 août 1944, Chartres est définitivement libérée alors que débute l'insurrection de Paris. La veille, le général de Gaulle avait quitté Alger pour Casablanca et, en dépit des entraves américaines, avait atterri à Maupertuis, non loin de Saint-Lô, le dimanche 20 août, avec la ferme intention d'obtenir d'Eisenhower qu'il donne l'ordre à la 2^e DB, encore stationnée à Argentan, de marcher sur Paris. L'ordre fut enfin donné le 22 au soir et **de Gaulle**, qui se trouvait alors à Rennes, partit en direction de Paris le 23 au matin.

Les autorités chartraines avaient été prévenues dès la veille au soir et organisèrent la venue du chef de la France combattante. C'est à l'hôtel de la Poste de Chartres, un des trois centres de la Résistance pendant la libération de la ville, que le général de Gaulle prononcera son allocution.

Une femme mise à l'honneur

À cette occasion, les femmes sont mises à l'honneur. Sur les marches du perron, au pied de la tribune, se tient une jeune résistante armée d'un pistolet-mitrailleur allemand et arborant sur le bras gauche un brassard orné d'un bonnet phrygien et du sigle **FTP***. Un opérateur de cinéma de l'armée américaine et un

reporter américain, Jack Belden, furent saisis par le charme de cette amazone des temps modernes. Jack Belden lui consacra un long article « *The girl partisan of Chartres* » (qui n'est pas illustré) dans la revue *Life* du 4 septembre 1944, numéro qui présente aussi des photographies de Robert Capa, dont celle restée emblématique de **l'épuration*** extra-judiciaire dite de « la tondu de Chartres ».

La portée de cette photographie

En Eure-et-Loir, l'identité de cette jeune combattante va être rapidement connue grâce à la presse locale qui lui rend hommage. Il s'agit de Simone Segouin, *alias* Nicole, une jeune combattante âgée de 18 ans, ralliée depuis six mois au groupe franc FTP du lieutenant Boursier. *L'indépendant d'Eure-et-Loir* du 26 août 1944 dresse un portrait moral de Simone Segouin. On apprend ainsi qu'elle participa à « des actions armées de convois ennemis et de trains, des attaques contre des détachements ennemis qu'elle exterminait avec ses camarades du groupe ».

Son dernier exploit se situe à Thivars, le 20 août, où elle prit part à la capture de vingt-quatre prisonniers avec son chef et deux autres FTP. C'est à cette occasion qu'elle récupère le pistolet-mitrailleur allemand MP40 avec lequel elle pose fièrement à Chartres lors de la venue du général de Gaulle. Juste après avoir rendu les honneurs au général de Gaulle, les différents groupes de résistants du département s'ébranlent vers Paris à bord de camions pris à l'ennemi. C'est la raison pour laquelle un cliché présente Simone Segouin aux côtés de deux de ses camarades lors des combats insurrectionnels de la capitale.

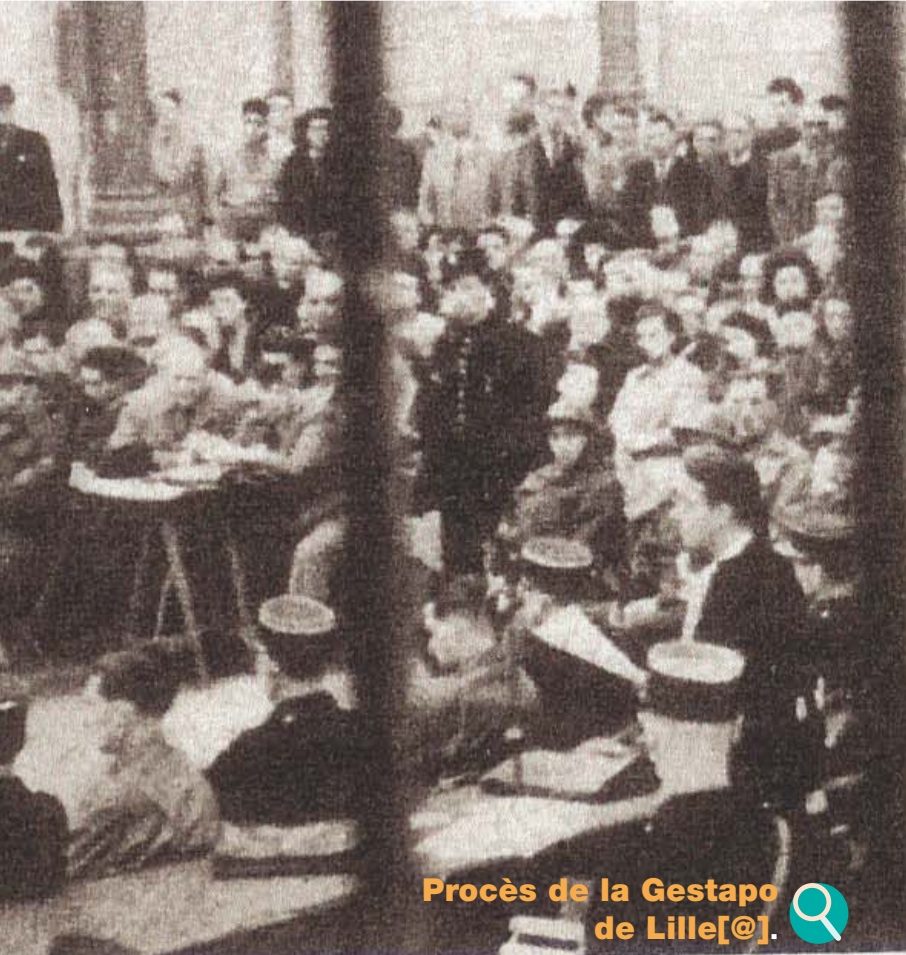
Un cliché passé à la postérité

Très souvent reproduite, cette photographie de Simone Segouin est devenue un symbole de l'engagement des femmes dans la Résistance. Alors même que la participation des femmes à la lutte armée était très minoritaire, la très large diffusion de ce cliché va contribuer à occulter la très grande diversité de leur engagement au sein de la Résistance. Mais l'intention du photographe est dans ce cas un peu différente. Peut-être voulait-il présenter ainsi une allégorie vivante de la France au combat ?

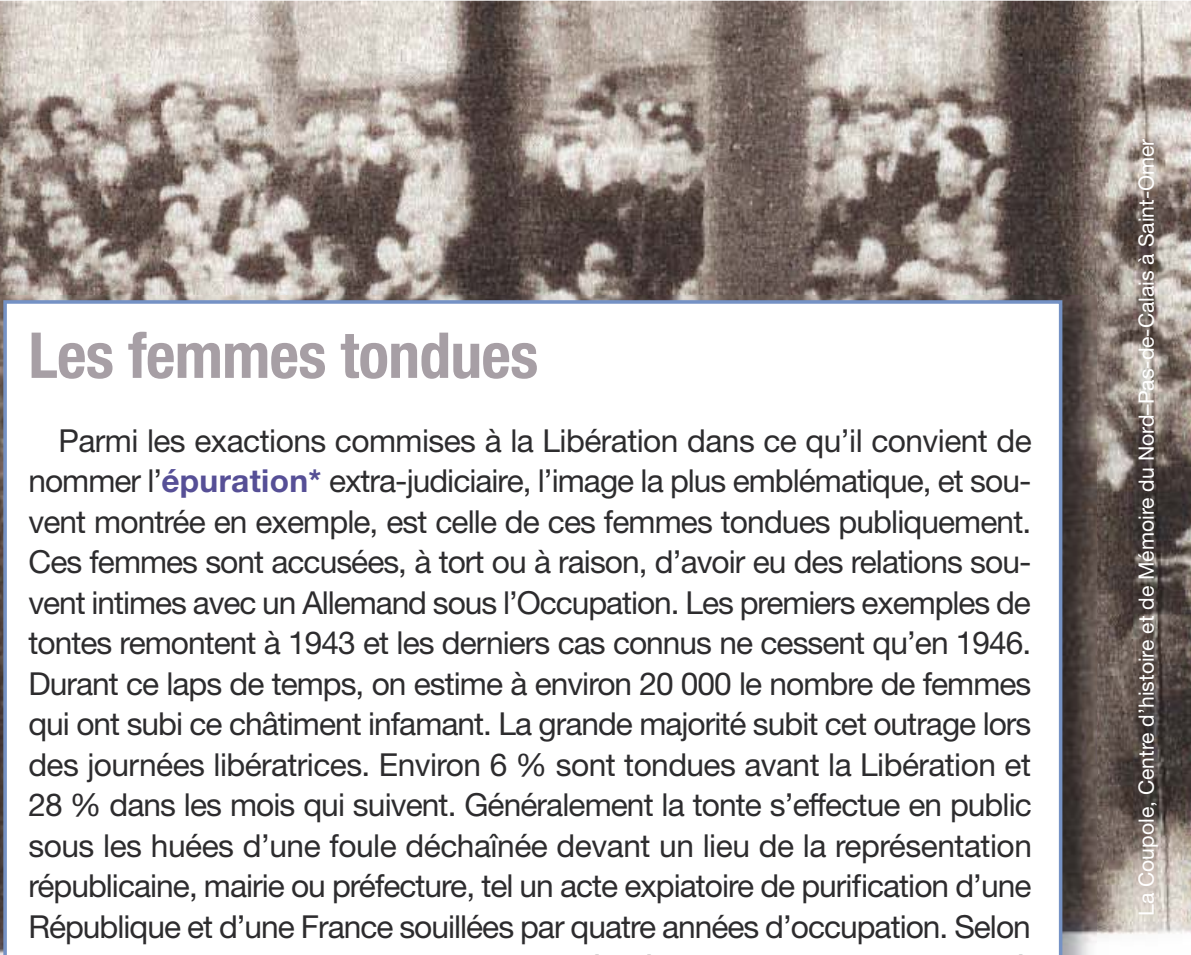
(1) Ce cliché provient de la collection USIS/DITE, service photographique de l'armée américaine. La légende de l'époque, dactylographiée au dos du cliché original est la suivante : « "Nicole" a French Partisan who captured 25 Nazis in the Chartres area, in addition to liquidating others, poses with an automatic rifle with which she is most proficient. France, August 23, 1944 » (« Nicole », une partisane française qui captura 25 nazis dans la région de Chartres et qui en tua d'autres, photographiée avec son fusil automatique avec lequel elle est très habile. France, 23 août 1944).

@ à voir

La rubrique « Autour d'une photographie » du site de la Fondation de la Résistance :
www.fondationresistance.org/pages/rech_doc/photo.htm



Procès de la Gestapo de Lille[@].



La Coupole, Centre d'histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais à Saint-Omer

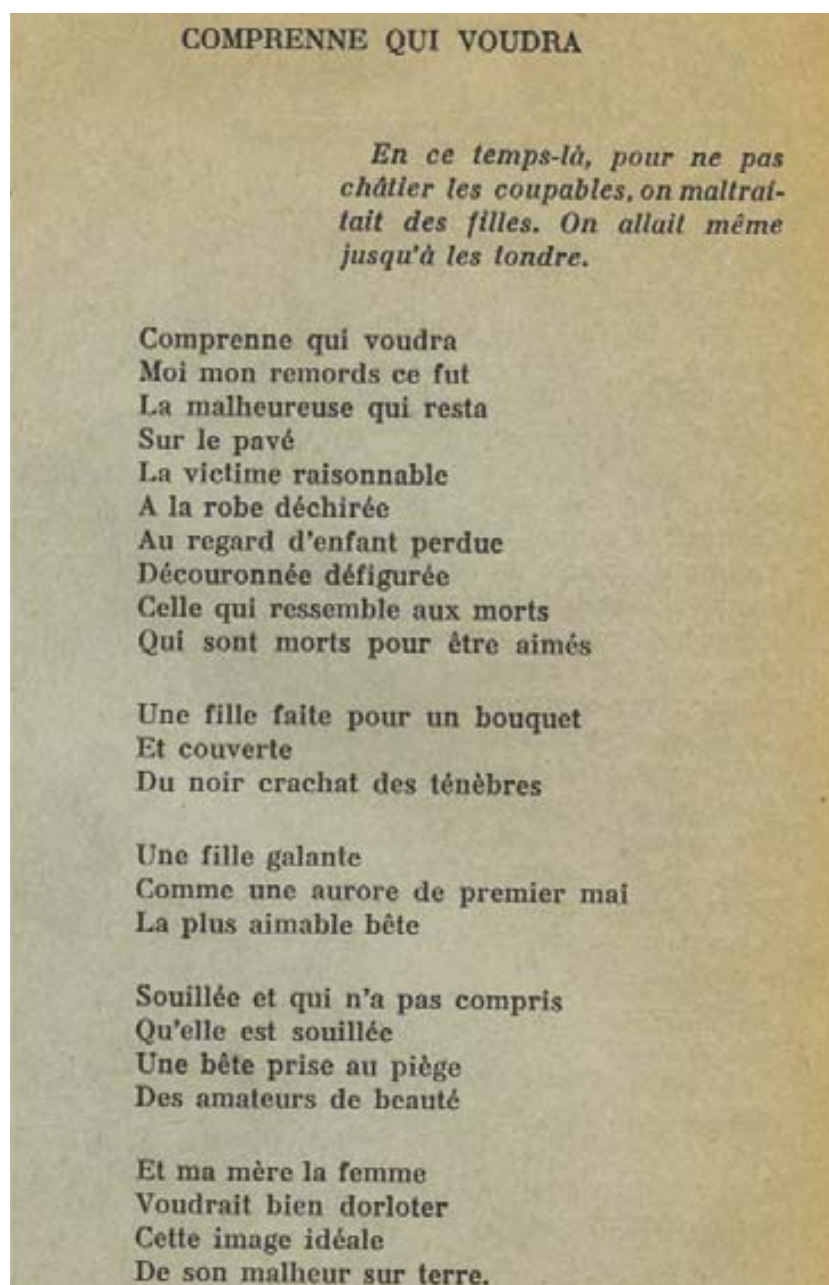
Les crimes de guerre ennemis face à l'épuration*

Dès 1943, le châtement des crimes de guerre commis en France pendant l'Occupation apparaît comme une exigence à Londres et à Alger. La démarche aboutit en mai 1944 à la création d'une commission spécifique sur cette question. À la fin de l'année, le ministère de la Justice dirigé par **François de Menthon** institue un Service de recherche des crimes de guerre ennemis. L'organisme va alors se développer sous la forme de délégations régionales. Celle de Lille est ainsi créée en juin 1945. Ces commissions ont pour objectif de recenser et d'enquêter sur les différents crimes et tenter d'en découvrir les auteurs. Les dossiers constitués servent ensuite dans les procédures engagées par les tribunaux militaires français. Depuis le 30 août 1944, ces cours martiales sont, en effet, compétentes pour la poursuite des crimes de guerre en vertu d'une ordonnance promulguée par le **Gouvernement provisoire de la République française***. Très vite l'impartialité de cette justice pose question en France et en Allemagne alors que l'ordonnance prévoit l'appartenance à la Résistance des six assesseurs formant le jury.

Jusqu'au milieu des années cinquante, près de 2500 jugements ont été rendus par la justice militaire française dont plus de la moitié par contumace. La peine de mort a été prononcée à 800 reprises mais seulement 47 seront effectivement exécutées – la dernière en 1951. Le bilan est donc faible, d'autant que la répression a principalement frappé les rangs des subalternes. Aucun des « grands » criminels de guerre en activité en France pendant l'Occupation n'a payé de sa vie. Les procédures sont souvent longues et marquées d'événements contribuant à ternir l'image d'une justice équitable. Les circonstances de ces procès qui ravivent les passions sont largement relayées par la presse locale. ▶

Les femmes tondues

Parmi les exactions commises à la Libération dans ce qu'il convient de nommer l'**épuration*** extra-judiciaire, l'image la plus emblématique, et souvent montrée en exemple, est celle de ces femmes tondues publiquement. Ces femmes sont accusées, à tort ou à raison, d'avoir eu des relations souvent intimes avec un Allemand sous l'Occupation. Les premiers exemples de tontes remontent à 1943 et les derniers cas connus ne cessent qu'en 1946. Durant ce laps de temps, on estime à environ 20 000 le nombre de femmes qui ont subi ce châtement infamant. La grande majorité subit cet outrage lors des journées libératrices. Environ 6 % sont tondues avant la Libération et 28 % dans les mois qui suivent. Généralement la tonte s'effectue en public sous les huées d'une foule déchaînée devant un lieu de la représentation républicaine, mairie ou préfecture, tel un acte expiatoire de purification d'une République et d'une France souillées par quatre années d'occupation. Selon les cas, les femmes sont ensuite promenées à pied ou sur des camions à découvert, dans un défilé à travers la ville. L'humiliation terminée, la femme est abandonnée et peut rentrer chez elle. Ou bien elle est emprisonnée en attente d'être jugée. Mais peu ont des peines de prison car pour la grande majorité, leur seul crime est d'avoir aimé sincèrement un Allemand. Selon les historiens 100 000 à 200 000 enfants seraient nés d'une relation entre une Française et un soldat des forces de l'Axe pendant la guerre.



Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

«Comprenne qui voudra», poème de Paul Éluard, in *Au rendez-vous allemand*, 1944.

Les retours des déportés, des prisonniers et des requis du STO*



Au printemps 1945, plus d'un million et demi de Français, pour la plupart conduits de force en Allemagne, aspirent à retrouver leurs foyers. [...]. Le défi à relever est de taille : rapatrier près de 5 % de la population française en quelques mois.

Parmi les « absents », seul le retour des 937 000 prisonniers de guerre (PG) est à peu près planifié. La situation des civils est plus complexe avec, d'une part, les travailleurs dont on évalue mal le nombre réel encore sur place et, d'autre part, les déportés dont on ignore tout : le nombre, la localisation et l'état physique. Enfin, dernière catégorie de Français à rentrer, les Alsaciens-Mosellans mobilisés dans l'armée allemande et faits prisonniers (93 000 environ). [...].

Les « personnes déplacées » (*Displaced Persons*) doivent, dans un premier temps, rester sur place afin d'organiser leur retour remis à plus tard après les hostilités. [...] Les plus vaillantes, seules ou en groupes, n'hésitent pas à rentrer par leurs propres moyens, des plus variés quelquefois, bravant les péripéties d'un voyage dans un pays en ruines.

La découverte des camps de concentration et de la situation effroyable des déportés bouscule cependant les plans établis. Dans l'urgence, de très rares rapatriements par avion sont organisés, essentiellement sous l'égide du commandement américain. Une fois arrivés à Paris (Le Bourget), ils sont transférés à l'hôpital ou à l'hôtel Lutetia réquisitionné. Les autres, PG et travailleurs requis pour la plu-



Mémorial Charles de Gaulle

Retour de prisonniers de guerre.

part, rentrent en camion et en train *via* la Belgique ou les Pays-Bas [...]. Ils forment le gros des retours du printemps 1945 (72 % des retours ont lieu en mai et juin). [...]

À raison de plusieurs milliers de rapatriés[[@](#)] par jour, l'attente est longue et l'encombrement intense avant l'acheminement vers les trains spéciaux en partance pour son « chez soi », *via* Paris, véritable plaque tournante. À l'arrivée, les organismes de secours et d'assistance mis en place par Vichy pour ses PG sont maintenus mais rebaptisés : quelque 230 Maisons du prisonnier et du déporté deviennent ainsi le pivot de l'accueil local et de la réinsertion des rentrants.

[...] Psychologiquement et familialement, la réinsertion est plus difficile, notamment pour les PG, absents depuis cinq ans. Une hausse des divorces intervient dans l'im-

mediat après-guerre, dont une partie est liée aux retours. Marqués par le caractère indicible de leur expérience, les déportés connaissent pour leur part une surmortalité dans les années qui suivent leur libération. ▶

Extraits de l'article de Patrice Arnaud, « Les retours », *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*, sous la direction de Jean-Luc Leleu, Françoise Passera et Jean Quellien, Paris, Fayard, 2010.

Témoignage d'une déportée[[@](#)]...

Jeanne Reyl, membre du réseau* Manipule, arrêtée le 31 mai 1943 à Paris, donne naissance à son fils Michel le 7 novembre à Fresnes. Elle arrive au camp de Ravensbrück le 3 février 1944. Elle est libérée à Wurzen le 25 avril 1945 et revient à Paris le 21 mai. Elle décrit ici ses retrouvailles avec son mari, chef du réseau revenu de Londres, et avec son fils confié à sa mère pendant sa captivité.

« Le voyage a été très long, le convoi s'arrêtait souvent, tout était désorganisé... Je me souviens que j'ai refusé de me

changer lorsque les Américains nous ont proposé des vêtements civils. Je voulais rentrer avec mon habit rayé et des bottes alle-

mandes d'aviateur que j'avais récupérées je ne sais où... Pour moi, c'était une question de dignité... Le 21 mai 1945, je suis arrivée à l'hôtel Lutetia, à Paris. Je dois dire que j'étais dans un piteux état. [...]

Il était là... Il m'a prise dans ses bras, nous nous sommes embrassés et il m'a littéralement enlevée, sans passer par tous les contrôles auxquels nous étions normalement soumis... Moi, j'étais heureuse, mais quelque chose coïncitait... Nous avons été séparés pendant deux ans, j'étais déroutée par tout ce bruit, ce mouvement autour de moi, les voitures, la vie parisienne qui reprenait... [...]

Nous sommes tout de suite allés voir Michel rue Pascal. Cela m'a fait tout drôle de le retrouver, si grand déjà et si beau ! Moi qui avais toujours eu peur, durant tous ces mois, qu'il soit anormal, avec les circonstances de sa

naissance... [...] Il ne me reconnaissait pas, évidemment, même si ses deux grands-mères lui avaient toujours parlé de moi. [...]

En fait, le retour n'a pas été facile. Nous voulions vivre tous les trois, mais cela n'était pas possible car il n'y avait pas de logement. Nous avons vécu chez ma mère puis chez celle de Robert, dans une maison sans confort, avec l'eau sur le palier. [...] Nous pensions qu'à notre retour, nous aurions eu droit à un travail et à un salaire décent. Rien de tout cela, il a fallu que nous nous débrouillions... Nous n'avons pas été aidés, les déportés... J'étais très déçue, rien ne se passait comme je l'avais rêvé au camp. Ici, les gens ont vite voulu oublier.»

Extrait tiré de, Patrick Coupechoux, *Mémoires de déportés. Histoires singulières de la déportation*, Paris, La Découverte, 2003.



À leur retour, des déportés prennent connaissance des fiches de recherches affichées par les familles.

AFP

La mise en place de la IV^e République

«Rendre la parole au peuple»

Rendre la parole au peuple est l'essence du combat pour la libération conduit par le **général de Gaulle** et les résistants. Cette exigence ne peut être satisfaite immédiatement. La France, jusqu'à la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945, est toujours en état de guerre. Le recours au suffrage universel est impossible avant la libération complète du territoire. En outre, plus d'un million et demi de citoyens français restent sous le contrôle des Allemands jusqu'au printemps 1945 (prisonniers de guerre, déportés, requis du **STO***).

Cependant, la légalité républicaine est immédiatement rétablie (ordonnance du 9 août 1944) et toutes les lois de l'État français contraires aux principes républicains de liberté et d'égalité devant la loi sont abolies.

Le rétablissement des libertés fondamentales permet un retour à une vie démocratique voire amorce son élargissement : en premier lieu le droit de vote est accordé aux femmes dès le 5 octobre 1944. Ainsi, à Paris et dans les régions, au

fur et à mesure de leur libération, reflouissent les réunions publiques, les manifestations de rues où, omniprésents,

sont débattus les problèmes de la vie quotidienne : ravitaillement, travail, pouvoir d'achat, etc.

Le premier signe de ce nouveau démocratique est la parution foisonnante et au grand jour de la presse de la Résistance et des quelques titres qui s'étaient sabordés en 1940 ou en 1942. Les ondes de la radio et les actualités cinématographiques sont elles aussi libérées. L'information écrite, parlée ou filmée produite par des journalistes résistants (souvent des résistants devenus journalistes) s'adresse avec exigence à des Français redevenus des citoyens, avec la volonté d'instruire et de cultiver pour donner à comprendre. La presse écrite, libre comme elle ne le fut jamais auparavant des tutelles de l'État ou des puissances d'argent, est le lieu essentiel des grands débats politiques, économiques et sociaux, culturels qui s'expriment dans toute la société française. À Paris et en province, on compte plus de 30 quotidiens tirant au total à plus de 10 millions d'exemplaires et 85 % d'entre eux sont des journaux d'opinions. ▶

Éditorial d'Albert Camus paru dans le journal *Combat* le 1^{er} septembre 1944.



Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

ina Jalons Les archives de presse filmée de l'Ina : de la Libération au retour à la République

Pour la quatrième année, l'Ina met à la disposition des participants au CNRD une sélection d'archives sur le thème du concours. Elles peuvent être utilisées comme des documents sources pour étudier la période et être incluses dans les devoirs audiovisuels.

La période qui s'étend de la fin de l'Occupation à la Libération puis au retour des institutions républicaines, montre combien la presse filmée subit l'histoire en même temps qu'elle en est un acteur.

Dans les derniers mois de l'Occupation, *France Actualités*, société contrôlée par Vichy et l'occupant, qui a elle-même succédé en 1942 aux *Actualités mondiales*,

« traduction » des actualités allemandes, déverse sa propagande dans les salles de cinéma au travers d'un journal hebdomadaire d'une durée de 20 à 30 minutes diffusé avant le film de cinéma. À la Libération, un film, *La libération de Paris*, est tourné par les résistants au cœur de l'action et à partir du 5 septembre, un journal est produit par le **Gouvernement provisoire de la République Française*** : *France Libre Actualités*. À partir de janvier 1945, *France Libre Actualités* devient les *Actualités Françaises* dont le principal actionnaire est l'État qui détient le monopole de la presse filmée jusqu'au 27 juillet 1945.

La radio libérée en août 1945 restera monopole d'État jusqu'en 1982. *Les Actualités Françaises* conserveront ce titre jusqu'à leur disparition en 1968 devant la concurrence de la télévision. À partir de janvier 1946, les sociétés Gaumont, Pathé et Éclair produisent à nouveau des journaux de presse filmée.

Le panorama de la presse filmée serait incomplet si on omettait les journaux produits par l'OFIC (Office français d'information cinématographique) créé à Alger en 1942, qui produisit des sujets sur la France Libre, et *Le Monde Libre*, journal des Alliés diffusé dans les territoires libérés. <http://blogs.ina.fr/edu>

La mise en œuvre du programme du CNR à la Libération

Pour l'immense majorité des Français, en premier lieu pour les résistants, la Libération ne peut conduire à une simple restauration de la France républicaine de 1939. Rien de neuf ne peut se construire valablement sans instruire le procès de l'État français, de ses hommes et de ses appuis. Les hommes responsables ou complices de la dictature et de la collaboration sont donc jugés. Au plan économique, les profiteurs du système sont aussi poursuivis : les biens de quelques possédants sont réquisitionnés, saisis, confisqués comme ceux des compagnies propriétaires des mines de charbon, les usines Renault ou les industries aéronautiques. L'exigence quasi générale de profonds changements dans tous les domaines s'exprime le 21 octobre 1945 par un référendum se prononçant pour une République nouvelle, auquel plus de 80 % des Françaises et des Français participent en répondant positivement à plus de 90 %.

Les débats sont animés par de nombreuses associations qui se constituent (certains mouvements de la Résistance se transforment en associations et prolongent leur action politique) ou qui se reconstituent (partis politiques, syndicats, associations sociales, culturelles ou sportives). Cependant,

c'est au sein des partis et sous leur impulsion que se reconstruit la vie politique fortement marquée par les organisations de gauche, en premier lieu le Parti communiste français (premier parti de France avec plus de 500 000 adhérents) et la CGT (première confédération syndicale avec plus de 4 millions et demi d'adhérents).

Le sens et la nature des transformations à apporter à la société française sont présentés dans la « Déclaration aux mouvements » du général de Gaulle dès avril 1942. Ils sont repris dans la deuxième partie du programme du **CNR*** (« mesures à appliquer pour la libération du territoire ») daté du 15 mars 1944 et dans le discours programme du président du **Gouvernement provisoire***

au palais de Chaillot le 12 septembre 1944. Ils sont unanimement partagés par les résistants et largement soutenus par la population. En revanche, l'ampleur, le rythme et le contenu réel des réformes sont au centre du débat politique durant plus de



FNDIRP

1^{er} mai 1945, lors des traditionnels rassemblements de syndicalistes. Sur ce cliché, à la tribune, Marcel Paul, futur ministre de la Production, entouré d'autres déportés, devant la banderole « pour l'application du programme du CNR ».

deux ans, surtout après le 8 mai 1945 et le retour à une vie politique normale.

Exception française, cette œuvre profonde et durable est réalisée dans la paix civile, dans un pays réellement indépendant, par un peuple souverain. ▶

Rénovation de la démocratie politique

L'ensemble des Françaises et des Français à l'occasion d'élections municipales (29 avril et 13 mai 1945, en août 1945 en Alsace et Territoire de Belfort), cantonales (23 et 30 septembre 1945) et législatives (21 octobre 1945) et par référendums

(5 mai et 13 octobre 1946) construisent le nouveau pacte républicain, la Constitution et les institutions de la IV^e République. Rarement dans l'histoire nationale aura été mieux honoré son principe : « gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple ».

Le préambule de la Constitution enrichit les droits et libertés de 1789 et les principes républicains de nouveaux principes politiques, économiques et sociaux : égalité homme-femme ; droit d'asile ; droit au travail ; liberté syndicale ; droit de grève ; participation ouvrière à la gestion des entreprises ; nationalisation

des entreprises en situation de monopole ; établissement du principe de solidarité nationale – vieillesse, handicap, famille, santé – ; droit pour tous à l'instruction, à la formation et à la culture (enseignement public, laïc, gratuit) ; ordonnances et lois sur la presse organisant son pluralisme et son indépendance ; coopération et organisation de la paix dans le monde ; création d'une **Union française*** qui rejette la colonisation et ouvre la voie à la décolonisation ; etc. Le préambule de la Constitution est à la fois l'affirmation des principes d'une République nouvelle et la synthèse du programme des réformes économiques et sociales mis en œuvre, alors, par les gouvernements et les Assemblées.

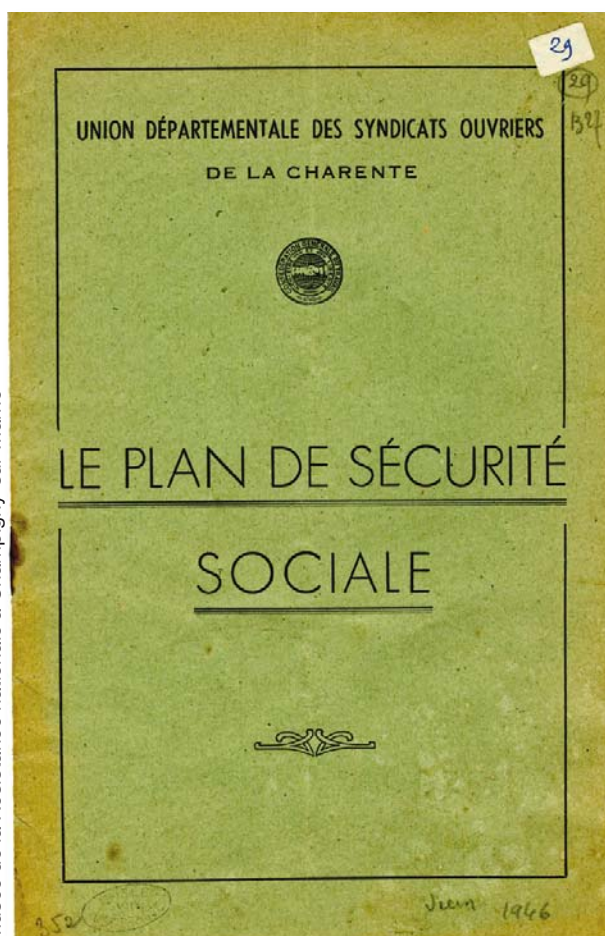
Ce socle de principes républicains qui fonde notre histoire commune depuis 70 ans est inscrit en tête des Constitutions de la IV^e et de la V^e République. ▶



Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne



Extrait de l'*Almanach des Femmes françaises* de 1946.



Primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers

Sans remettre en cause les principes et les mécanismes du système économique capitaliste (propriété privée et liberté d'entreprendre), sont élaborées un ensemble de mesures qui affirment : la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ; la primauté du politique sur l'économie (un outil au service de l'homme) ; la responsabilité sociale de l'activité économique.

Il en découle par exemple : la création d'un commissariat général au plan et la construction d'un grand service public ; la nationalisation d'entreprises pour maîtriser les secteurs clés de l'économie tels le transport aérien, les banques et les assurances ou l'énergie (électricité, gaz, charbon, atome).

Les réformes donnent de nouveaux droits aux travailleurs et à leurs représentants grâce à des comités d'entreprise.

Elles reconnaissent pour tous des droits fondamentaux à l'existence, assurée par la solidarité nationale et non par l'assistance humanitaire, par exemple la création d'un salaire minimum vital (actuel SMIC) ; la création de la Sécurité sociale et de l'assurance vieillesse ; la création d'allocations familiales ; l'instauration du congé maternité de 14 semaines ; une politique de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation de la jeunesse délinquante ; la reconnaissance du droit au logement avec l'instauration en particulier du droit de réquisition pour le relogement des gens sans toit ; etc. ▶



Le plan de sécurité sociale, brochure publiée par l'Union départementale des syndicats ouvriers de la Charente en 1946.

Les limites du renouvellement républicain

Cette « Révolution » démocratique comporte cependant des limites. Des discriminations graves demeurent. Les jeunes qui dans leur immense majorité travaillent dès l'âge de 15 ans n'obtiennent pas encore la majorité et le droit de vote à 18 ans. Si elles ont obtenu le droit de vote, les femmes restent des êtres civilement mineurs.

La contraception, l'interruption volontaire de grossesse sont toujours pénalement poursuivies et condamnées. Les **nomades**[@], encore considérés comme suspects et dangereux, restent internés dans des camps, jusqu'en 1946 pour les derniers.

Les républicains espagnols sont délaissés dans leur combat pour se dé-

barrasser de Franco et libérer leur pays de son régime fasciste. Les peuples de l'Empire français, toujours de statut inférieur, doivent subir une répression violente lorsqu'ils expriment leur volonté de reconnaissance et d'indépendance dans l'immédiat après-guerre (Indochine, Algérie, Madagascar, etc.). ▶

L'amertume des territoires de l'Empire[@]

Les épreuves paraissent avoir renforcé la solidarité entre la France et ses possessions d'outre-mer. Mais la guerre a accru les exigences des populations et leurs revendications politiques. Les recrutements de soldats ou de main-d'œuvre, les privations dues aux difficultés de ravitaillement, les sacrifices des combattants, l'inégalité des soldes, exigent des contreparties.

La conscience que la France sort affaiblie de la guerre encourage le désir légitime de s'émanciper d'une autorité qui reste étrangère, même lorsqu'elle est respectée. Le désir d'indépendance est encouragé par les États-Unis, qui n'oublient pas leur passé de colonie, comme par l'URSS qui s'appuie sur le marxisme-léninisme pour dénoncer l'impérialisme colonial.

Les Marocains et les Tunisiens n'acceptent plus les traités de protectorat qui les privent de tout droit de regard sur les affaires de leur propre pays. En Algérie, les nationalistes modérés de Ferhat Abbas et les radicaux de Messali Hadj, chef du Parti du peuple algérien, font campagne pour un État algérien. Les nationalistes malgaches sont encouragés par les évolutions vers l'indépendance de leur voisine, l'Inde britannique. En Afrique noire, pour être moins fiévreuse, l'attente de changement est aussi très grande et le spectacle de l'agitation dans l'Afrique de l'Ouest britannique peut être contagieux. Pour autant les tensions sont bien sous-jacentes. La guerre à peine terminée, de nombreux

Photo Louis Viguier - ECPAD (cote TERRE 324-7803)



Novembre 1944, tirailleurs sénégalais de la 9^e Division coloniale au combat dans la forêt des Vosges enneigée.

signaux sont au rouge : les massacres d'Européens à Sétif, Guelma et Kherrata (en Algérie) du 8 mai 1945, durement réprimés, sont le signe d'une grave rupture ; la révolte du camp de tirailleurs de Thiaroye près de Dakar (décembre 1944), la grève de Douala (septembre 1945), ou les troubles de Conakry (oc-

tobre 1945), sont significatifs d'un malaise en Afrique noire.

Quant à l'Indochine, elle paraît perdue, puisque les Japonais, qui avaient supprimé l'administration française en mars 1945, signent la capitulation le 2 septembre 1945, jour de la proclamation de l'indépendance du Vietnam par le leader communiste Hô Chi Minh.

CONCLUSION

LA MÉMOIRE DE LA LIBÉRATION



Cérémonie d'hommage aux fusillés au Mont Valérien, automne 1944.

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Les traces[@] de la Libération

qui prend d'abord la forme de rassemblements improvisés, puis rapidement celle de manifestations plus organisées. À Paris, l'accueil chaleureux réservé aux hommes de la 2^e DB de Leclerc et de la 4^e DI américaine est suivi par le défilé sur les Champs-Élysées du 26 août. Dans la plupart des villes libérées, des défilés de la Libération ou de la Victoire sont organisés dans les jours qui suivent l'installation des nouveaux pouvoirs locaux. Ces manifestations sont l'occasion de célébrer ceux qui sont identifiés comme les libérateurs : militaires français, américains ou britanniques, organisations ou groupes de résistants (notamment de

maquisards), autorités locales issues de la Résistance.

Après la joie, vient le temps du recueillement. Partout en France, un **hommage individuel ou collectif** est rendu aux victimes, tombées les armes à la main lors des combats de la Libération, massacrées ou exécutées sommairement par l'occupant au moment de son repli. Immédiatement, les autorités, les organisations de résistants ou les familles proposent que soient aussi honorées les victimes de la répression pendant l'Occupation car leur sacrifice a contribué à la libération de la France.

Cette commémoration de la Libération

Exemple : Les héros de la Libération à travers la littérature de jeunesse

Dès la Libération, les publications pour la jeunesse cristallisent pour longtemps une mémoire de la Résistance souvent réduite aux combats et aux héros de la Libération. Cette mémoire, souvent portée par les résistants eux-mêmes, véhicule un message politique fort et insiste sur l'exemplarité de l'engagement résistant. Le résistant (intérieur et extérieur) rejoint ainsi le Panthéon des héros qui ont fait l'histoire de France, celui des figures liées à sa grandeur militaire : Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Hoche ou encore Clemenceau.

Si chaque époque façonne son histoire à l'aide des représentations du passé, cette planche de l'imagerie d'Épinal, sortie en octobre 1944, met en scène la vie d'un homme en train d'écrire l'histoire de France. Dès les débuts de la Troisième République, les images d'Épinal sont employées dans les manuels



Extrait d'image d'Épinal n° 1, « Le général de Gaulle », Imprimerie Créte (Corbeil), octobre 1944.

scolaires pour marquer les petits Français de l'époque. Composées d'une ou de plusieurs vignettes illustrées avec du texte, ces images fortes sont diffusées massivement depuis le milieu du XIX^e siècle par la maison Pellerin, située à Épinal, dans les Vosges. Ces représentations jouent un rôle d'instruction auprès d'un public souvent illettré et sont habituellement liées à la religion, aux romans populaires, à la vie quotidienne ou encore aux

figures des « grands hommes » qui ont fait la France (le plus représenté étant Napoléon Bonaparte). La spécificité de cette image sortie à grand tirage à l'automne 1944 est de représenter un personnage bien vivant : le **général de Gaulle**. Le chef du **GPRF*** incarne à lui seul la puissance, l'autorité des institutions politiques et de l'armée. Ici le terme d'« image d'Épinal » prend tout son sens avec la vignette immortalisant le défilé du 26 août sur les

Champs-Élysées. Symbole d'une République nouvelle, d'une France unie derrière le général pour rendre au pays « la place qu'il doit occuper dans le monde », cette propagande doit exalter le patriotisme des jeunes générations.

Si la presse pour la jeunesse des premiers mois de la Libération conserve souvent l'aspect, les codes, le langage de la presse clandestine, peu à peu, des publications plus attrayantes prennent le relais tout en continuant à véhiculer le message que les organisations politiques souhaitent transmettre aux jeunes. Au travers des aventures de « Fifi gars du maquis », des exploits de « Fabien » (dans Vaillant) ou de « **Leclerc** » (dans Bayard)[@], les jeunes sont appelés à reprendre le flambeau de leurs aînés, à se mobiliser pour perpétuer la lutte et le sacrifice de ces modèles afin de reconstruire une France nouvelle.

Coll. particulière

tion prend des formes variées. Ce sont les noms des libérateurs et des victimes de la Libération que l'on inscrit dans l'espace public, tandis que l'on fait disparaître celui de Pétain. Plaques et stèles permettent de rappeler la contribution des uns et des autres à la libération du territoire. Les monuments spécifiques sont plus rares : ceux consacrés aux morts de la Grande Guerre suffisent le plus souvent. Les bornes de la Voie de la Liberté, des plages de Normandie à Bastogne, constituent un ensemble mémoriel original.

De manière générale, il est difficile de distinguer les lieux de mémoire qui se rapportent à la Libération et ceux qui évoquent la Résistance, tant la seconde est comprise comme un prélude à la première. C'est le cas notamment pour les mémoriaux des grands maquis (le Mont-Mouchet en 1946



Photo Frantz Malassis

Borne 00 à Utah Beach sur la Voie de la Liberté, commémorant l'avancée des troupes alliées jusqu'à Bastogne.

ou l'Ain en 1951, plus tard les Glières en 1973 ou le Vercors en 1994).

Depuis l'immédiat après-guerre, ces lieux sont intégrés aux commémorations nationales et surtout locales inspirées par les rituels mis en place pour celles de la Grande Guerre. Jusqu'à aujourd'hui, les cérémonies locales de la Libération rassemblent autant sinon plus de participants que la célébration de la capitula-

tion de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 ou que la Journée nationale du souvenir de la Déportation, et rivalisent avec celle de l'Armistice de 1918.

Si la mémoire de la Libération a été inscrite dans la pierre, elle donne aussi lieu à de multiples productions imprimées. Les journaux et les magazines font paraître de nombreux articles sur la Libération, sur les faits et les acteurs remarquables. La jeunesse est particulièrement visée. Elle est invitée à suivre le modèle de héros qui se sont couverts de gloire, parfois au sacrifice de leur vie.

Ces traces parsèment encore le paysage mémoriel de la France faisant de la Libération un moment de référence de l'histoire locale et nationale, sans cesse renouvelé et réactivé depuis 1944. ▀



Entretien avec Pierre Laborie

*Pierre Laborie, ancien professeur des universités à Toulouse puis à l'EHESS, travaille sur les phénomènes d'opinion et les représentations collectives dans les années noires. Il a publié en 2011 *Le chagrin et le venin. La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues* (Bayard). Cet entretien revient brièvement sur son intervention lors d'une journée de formation des enseignants, en novembre 2012, à Besançon. Le compte rendu détaillé peut être consulté sur : <http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article1203>*

Que pensez-vous de l'interprétation convenue d'une nation entièrement résistante à la Libération ?

Cette interprétation, répandue depuis les années 1970, renvoie à l'usage approximatif de la notion de résistancialisme. En s'identifiant à l'image gratifiante d'un pays résistant, les Français auraient voulu effacer leur mauvaise conscience. Le résistancialisme (avec un "t") apparu très tôt après 1945, popularisé par le pamphlet *Les crimes masqués du résistancialisme* (1948), appartient au vocabulaire des nostalgiques de Vichy acharnés à dénigrer la Résistance. Cette contre-mémoire d'une «résistance au résistancialisme» s'exprime aussi dans la littérature des hussards (Roger Nimier, Antoine Blondin, Jacques Laurent, etc.), où un discours sarcastique dénonce l'imposture du rapport des Français à leur passé. Sans nier les lâchetés du temps, on peut s'interroger sur le processus mémoriel qui a conduit à confondre — volontairement ? — appropriation mensongère de la Résistance par les Français et adhésion symbolique à ce qu'elle représentait en 1944 : une communauté de souffrance et, sans doute, une autre idée du futur.

Au-delà de ces représentations, peut-on parler de trous de mémoire et de contre-mémoires à propos de l'Occupation ?

Il faudrait toujours parler de la mémoire au pluriel : mémoires sociales, politiques, mémoire dominante, mémoire des té-

moins..., sans parler des diversités régionales. Par ailleurs, si les mémoires luttent contre l'oubli, elles créent à leur tour des «trous de mémoire». Le désastre de 1940, le «plus atroce effondrement de notre histoire» (Marc Bloch)*, est souvent réduit à une défaite militaire et à l'exode. L'immense choc du traumatisme n'excuse rien, mais peut-on comprendre ce qui va suivre sans rappeler la violence de l'humiliation, de la désespérance ? Autre trou de mémoire, celui du poids de l'Occupation, vécue de plus en plus comme une situation de terreur, que celle-ci relève d'un phénomène de perception ou d'une confrontation directe avec le réel. Ces représentations éclairent ce que fut l'identification à la Résistance, phénomène par ailleurs éphémère, sans rapport avec une «mémoire hégémonique» qui aurait fait écran et retardé en particulier la juste conscience du génocide des juifs. On l'a oublié, mais la Résistance a été très vite attaquée, durement après 1947 et la guerre froide. Les droites extrêmes dénonçaient la «terreur rouge» de l'épuration* avec des chiffres extravagants, de 40000 à 100000 morts [NDLR : on estime à 10800 morts le bilan de l'épuration extrajudiciaire et légale]. Des conflits violents ont de plus déchiré les mémoires résistantes, au sein même des anciens mouvements. Il suffit de relire les injures échangées entre communistes et gaullistes dans les années 1947-1950. Quant aux affrontements sur les lois d'amnistie, ils ont traversé tous les courants de la Résistance.

Quel doit être, selon vous, le rôle de l'historien — et de l'enseignant d'histoire — confronté aux discours divergents sur la période de l'Occupation ?

Il n'y a pas une seule façon de faire de l'histoire ou de l'enseigner. Pour moi, elle est non seulement un savoir, mais une réflexion critique sur la production et les usages de ce savoir. L'historien peut-il se mettre totalement au service d'une mémoire, quelle que soit la cause ? La question renvoie aux fonctions complémentaires mais différentes de la mémoire et de l'histoire, à leurs logiques propres. Il me semble que l'historien doit être à la fois un sauve-mémoire et un trouble-mémoire. L'instrumentalisation du passé par les injonctions d'une mémoire normative peut conduire à faire de la loi des morts celle qui commande aux vivants. Lucien Febvre fixait à l'histoire un objectif exactement inverse. Elle était pour lui «un moyen d'organiser le passé pour l'empêcher de trop peser sur les épaules des hommes». Il ajoutait : «C'est en fonction de la vie qu'elle interroge la mort» (*Combats pour l'histoire*).

Propos recueillis par Sylvain Gland et Cécile Vast (académie de Besançon).

* exécuté par les Allemands à Saint-Didier-de-Formans (Ain) le 16 juin 1944

GLOSSAIRE

Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT): le gouvernement militaire allié des territoires occupés a pour mission d'assurer l'administration provisoire des territoires libérés ou occupés par ses forces armées. **p. 8 et 10**

Armée d'Afrique: chargée de protéger les territoires coloniaux et de contribuer à la défense de la métropole, l'Armée d'Afrique après le ralliement de l'Afrique Équatoriale Française et du Cameroun à la France Libre se compose essentiellement des troupes cantonnées en Afrique Occidentale et au Maghreb. Elle s'oppose à l'arrivée des Alliés au Maroc et en Algérie malgré l'action de quelques-uns de ses officiers. Après un retournement de situation, elle reprend le combat aux côtés des Alliés en participant à la campagne de Tunisie. L'amalgame difficile avec les FFL en août 1943 donne naissance à l'armée française de Libération (100 000 hommes en Italie, 250 000 pour le débarquement de Provence). **p. 5**

Assemblée consultative provisoire (ACP): mise en place par ordonnance du CFLN du 17 septembre 1943, cette assemblée, ni législative, ni souveraine, se compose de délégués de la Résistance métropolitaine nommés par le CNR, de membres de la Résistance extramétropolitaine, de parlementaires de 1939 et de représentants des territoires engagés dans la guerre au côté des Alliés sous la direction du CFLN. **p. 23 et 24**

Bloc planning: organisme rattaché au BCRA, chargé de planifier l'action de la Résistance en relation avec le futur débarquement allié. **p. 14**

Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA): service de renseignement de la France Libre créé à Londres en juillet 1940 par le général de Gaulle et confié à André Dewavrin, *alias* **colonel Passy**. Il implante d'importants réseaux en France. Initialement dénommé Bureau Central de Renseignement et d'Action Militaire (BCRAM), en 1942 il prend le nom de BCRA, qui concrétise l'élargissement de ses missions à tous les types de liaisons avec la métropole, dans le cadre de la préparation militaire et politique de la Libération. **p. 8, 10 et 24**

Carpet bombing (tapis de bombes): bombardement systématique d'une zone géographique de taille variable, afin de raser systématiquement tout ce qui s'y trouve ou bien un ou plusieurs objectifs spécifiques qu'il était impossible à l'époque de viser avec précision. **p. 13**

Chantiers de la jeunesse française (CJF) souvent appelés **Chantiers de la jeunesse:** organisation paramilitaire française créée le 30 juillet 1940 comme substitut au service militaire obligatoire supprimé par les clauses de l'armistice de 1940. Les jeunes Français de la zone Sud et d'Afrique du Nord en âge d'accomplir leurs obligations militaires y étaient

incorporés pour un stage de six mois (8 mois à partir de 1941). Ils vivaient en camps près de la nature et accomplissaient des travaux d'intérêt général, comme des chantiers forestiers, dans une ambiance militaire et se voyaient inculquer les valeurs de la Révolution nationale prônée par le régime de Vichy. **p. 6**

Collaborationniste: personne qui coopère avec l'occupant allemand pour des raisons idéologiques et qui souhaite la victoire du *III^e Reich*. **p. 7**

Comité d'action militaire/COMIDAC/COMAC: le 1^{er} février 1944, le Comité central des mouvements de Résistance crée une commission d'action (**COMIDAC**) pour diriger les FFI. Le 13 mai 1944, le Conseil national de la Résistance (CNR) décide que le COMIDAC relève de son autorité et prend le nom de Comité d'action militaire du CNR (**COMAC**). Le COMAC entre en conflit de pouvoir avec les organismes du CFLN mis en place pour diriger de l'extérieur l'action militaire de la Résistance: l'état-major FFI de Londres, et un autre COMIDAC, créé à Alger. Le COMAC n'a jamais été réellement un organisme de «direction et de commandement» sur l'ensemble de la France, où le pouvoir réel appartenait aux chefs résistants régionaux ou locaux, mais lors de la libération de Paris, le COMAC, qui siégeait dans la capitale, a joué un rôle important. **p. 8, 10 et 16**

Comité Français de la Libération Nationale (CFLN): né le 3 juin 1943 à Alger du rapprochement de la France Libre et du pouvoir français exercé en Afrique du Nord par le **général Giraud**. Pouvoir central, il dirige l'effort français dans la guerre et exerce la souveraineté française sur tous les territoires placés hors du pouvoir de l'ennemi. **p. 5, 6, 8 et 10**

Comités de la Libération: mis en place clandestinement avant la Libération, les Comités de la Libération ont pour rôle d'encadrer la prise de pouvoir, l'épuration et la transition de la période de la Libération afin de permettre un retour rapide à la légalité républicaine. À côté des Comités départementaux de la Libération (CDL), on trouve parfois des Comités locaux de la Libération (CLL). **p. 8, 17, 23, 24**

Comité parisien de Libération (CPL): créé à la fin de l'été 1943, le CPL est né de la volonté de coordonner les organisations parisiennes de la Résistance sur le modèle du CNR. Comme organe de coordination de l'action immédiate, il a joué un rôle important dans la préparation et le déclenchement de l'insurrection parisienne, étant en contact permanent avec l'état-major départemental des FFI, depuis mai 1944. Comme tous les CDL, le CPL devient un maillon de la représentation provisoire issue de la Résistance après la libération du territoire et participe au retour à la légalité républicaine dans le département, ainsi qu'à la

reprise des activités économiques, à l'épuration, au ravitaillement... **p. 16**

Commissaire régional de la République: chargés du rétablissement de la légalité républicaine lors de la Libération de la France en 1944 et jusqu'en 1946, ils sont les représentants du GPRF. Issus de la Résistance, ils avaient un rang équivalent à celui de ministre et ne relevaient que de l'autorité directe du **général de Gaulle**. Leur mission est de rétablir les libertés républicaines et de faire redémarrer l'économie. **p. 8, 14, 17, 18, 23 et 24**

Conseil national de la Résistance (CNR): créé le 27 mai 1943, le CNR parachève l'unification de la Résistance intérieure, dont de Gaulle a confié la réalisation à **Jean Moulin**, en rassemblant à la fois les principaux mouvements de Résistance, des hommes issus de différentes sensibilités politiques, ainsi que deux syndicats. D'abord présidé par Jean Moulin puis, après l'arrestation de ce dernier en juin 1943, par **Georges Bidault**, le CNR élabore un programme (15 mars 1944) qui prévoit «un plan d'action immédiate contre l'oppresser et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste». **p. 8, 23 et 29**

Défense passive: visant à protéger les civils en cas de conflit, cette organisation se met en place dans les années 1930. Dès la déclaration de guerre, en renforcement de l'action des pompiers, des mesures de protection sont prises contre les bombardements et d'éventuelles attaques chimiques... **p. 11**

Délégués militaires de zone et de région (DMZ et DMR): dans la perspective du Débarquement, la France Combattante met sur pied une organisation militaire décentralisée en métropole. Les délégués militaires sont chargés de mettre en place les différents plans de destructions qu'exécutera la Résistance pour faciliter les opérations militaires des Alliés. **p. 10**

Épuration: répression visant les personnes ayant collaboré avec les autorités d'occupation allemandes. À la faveur des libérations des villes et des départements, le désir de vengeance et les règlements de comptes amènent résistants et populations à s'en prendre aux collaborateurs ou considérés comme tels. C'est l'épuration extrajudiciaire. Par la suite l'épuration judiciaire prend le relais. Elle s'exerce par l'entremise de tribunaux d'exception: la Haute cour de justice (**voir définition**), les cours de justice et les chambres civiques pour les actions non réprimées par le code pénal. **p. 21, 23, 24, 25, 26 et 32**

France Combattante: à partir du 13 juillet 1942, la France Libre est renommée France Combattante pour marquer l'union en cours entre la France Libre et la Résistance intérieure. **p. 5, 9 et 13**

Forces Françaises de l'Intérieur (FFI): le 1^{er} février 1944 sont instituées les FFI, regroupant les diverses formations paramilitaires de la Résistance. Le général français **Kœnig**, reconnu par les Alliés, en dirige l'état-major à Londres. Après le débarquement du 6 juin 1944, les FFI apportent, par leur connaissance du terrain, une aide précieuse aux soldats alliés dans leur progression pour le libérer. En septembre 1944, les FFI sont intégrées dans l'armée française. **p. 8, 14, 16, 17, 18, 19, 22, 23 et 24**

Forces Françaises Libres (FFL): formées par de Gaulle au cours de l'été 1940, les FFL regroupent d'abord des unités rapatriées de Dunkerque, de Narvik et de l'armée du Levant, rejointes par quelques soldats et civils (tels les pêcheurs de l'île de Sein) de métropole qui ont réussi à parvenir jusqu'en Angleterre. S'y joignent ensuite les troupes des territoires ralliés. Les FFL possèdent également une marine, les Forces Navales Françaises Libres (FNFL), et une aviation, les Forces Aériennes Françaises Libres (FAFL). Rassemblant à l'été 1943 environ 60 000 combattants, les FFL se sont illustrées sur différents théâtres d'opérations en Afrique et en Europe. **p. 5**

France Libre: organisation de résistance extérieure créée depuis Londres par le **général de Gaulle** à la suite de son appel du 18 juin 1940. D'abord entité militaire, la France Libre se dote bientôt d'une assise territoriale, grâce au ralliement de territoires de l'Empire, et d'institutions politiques, qui permettent à son chef d'être reconnu comme l'incarnation de la France au combat. Les forces armées ralliées à la France Libre furent appelées Forces Françaises Libres (**voir définition**). **p. 5, 8 et 13**

Front National de Lutte pour la Liberté et l'Indépendance de la France ou Front National: mouvement de résistance créé en 1941 sous l'impulsion du Parti communiste, il générera les FTP (**voir définition**). Rien à voir avec la formation politique actuelle. **p. 6**

Francs-Tireurs et Partisans (FTP): créés en 1942 les FTP regroupent des organisations paramilitaires (Organisations Spéciales, Jeunesses communistes, MOI). Très structurés, les FTP sont partisans de la *guérilla* urbaine et de l'action immédiate. En 1944 les FTP sont rattachés aux FFI. **p. 16 et 25**

Gestapo: abréviation de *Geheime Staatspolizei*, police secrète d'État de l'Allemagne nazie. **p. 7**

Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF): institué et présidé à partir du 3 juin 1944 par le général de Gaulle. **p. 8, 10, 16, 18, 21, 23, 24, 26, 28, 29 et 31**

Guérilla: combats sans ligne de front menés par des unités mobiles (maquis ou groupes francs urbains) pratiquant une guerre de harcèlement, d'embuscades, de coups de main. **p. 14**

Haute Cour de justice: recréée par ordonnance du GPRF le 18 novembre 1944, l'action de la Haute Cour s'inscrit dans la politique de l'épuration légale avec pour mission de juger les accusations de haute trahison du chef de l'État, du chef du gouvernement, des ministres, des commissaires généraux,

des résidents, des gouverneurs généraux et des hauts fonctionnaires. **p. 23**

Jedburgh: équipes interalliées de trois officiers appartenant au *Special Operations Executive* britannique, à l'*Office of Strategic Services* américain ou au BCRA de la France Libre, ou aux différentes armées des pays où elles étaient envoyées (France et Pays-Bas). Elles ont été parachutées derrière les lignes allemandes, en vue d'évaluer les besoins des résistants locaux, d'assurer leur armement par des parachutages et leur instruction, de coordonner leur action avec les troupes alliées. **p. 14**

«Malgré-nous»: Alsaciens et Mosellans enrôlés de force dans l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale. **p. 21**

Maquis: à l'origine, c'est un mouvement spontané de réfractaires qui dès la fin de 1942 se réfugient dans des zones difficiles d'accès pour échapper au STO. Dès le printemps 1943, le maquis est pris en charge, encadré et structuré par la Résistance pour laquelle ils représentent un apport numérique important. Globalement, deux types de maquis existent: les maquis-refuges constitués de réfractaires qui veulent se cacher mais sans se battre et les maquis-combattants. **p. 7, 9, 10, 14, et 15**

Messages personnels: messages codés diffusés par la BBC permettant de transmettre clandestinement un mot d'ordre dans le cadre de la préparation d'opérations de Résistance (parachutage, mise en alerte de groupe de résistance, sabotage...). **p. 10 et 14**

Milice française: créée le 30 janvier 1943, la Milice est une force répressive qui participe à la traque des résistants et des Juifs. Elle constitue en avril 1943 une direction autonome de la Police mise à la disposition des préfets. En 1944, son chef, **Darnand**, devient secrétaire général au maintien de l'ordre. Désormais, avec ses propres tribunaux, elle a le droit de justice et de police. **p. 7**

Milices patriotiques: souhaitées par le Parti communiste français dès 1943 pour organiser la «résistance des masses» en prévision du Débarquement. En juin 1944, elles sont peu nombreuses et n'auront pas dans les combats de la Libération le rôle qu'escomptait leur créateur. Après la Libération les Milices patriotiques deviennent une sorte de force de maintien de l'ordre supplétive jusqu'à leur dissolution en octobre 1944. **p. 24**

Mouvements Unis de Résistance (MUR): regroupement en janvier 1943 des trois grands mouvements de la zone Sud (Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud), qui comportent également le rassemblement des organisations militaires de ces mouvements au sein de l'Armée secrète. **p. 8**

Panzer-Lehr-Division: division blindée d'instruction créée fin 1943 à partir de diverses unités de formation stationnées en Allemagne afin de fournir une force blindée supplémentaire en prévision du Débarquement. **p. 13**

Réseaux de résistance: organisations clandestines apparues dans la France occupée dès l'été 1940, les réseaux entendent apporter une aide directe aux Alliés et se cantonnent donc à une ou deux activités spécialisées: renseigne-

ment, évasion de militaires alliés, sabotage. Ils sont le plus souvent créés à l'initiative de la France Libre et des Alliés. Trois grands organismes ont créé des filières en France et recruté de nombreux agents: les services britanniques avec le *Special Operation Executive* (SOE) et l'*Intelligence Service*, et ceux du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) fondé par la France Libre et dirigé par le **colonel Passy**. Il existe aussi des réseaux de renseignement américains contrôlés par l'*Office of Strategic Services* (OSS). 266 réseaux ont été officiellement reconnus (homologués) à la Libération, regroupant environ 100 000 agents. **p. 27**

Service du Travail Obligatoire (STO): institué par le gouvernement de Vichy pour répondre aux exigences allemandes de main-d'œuvre, le STO constitue le prolongement de la politique vichyste de la Relève mise en place au printemps 1942, qui consistait à envoyer en Allemagne des travailleurs spécialisés volontaires en échange du retour de prisonniers de guerre (trois travailleurs pour un prisonnier). L'échec de la Relève entraîne l'instauration d'une loi d'orientation de la main-d'œuvre le 4 septembre 1942, qui équivaut à promouvoir une «Relève forcée». La nouvelle loi du 16 février 1943, qui instaure officiellement le STO, marque une deuxième étape des réquisitions: celles-ci concernent désormais, sauf exceptions, tous les jeunes nés entre 1920 et 1922. Très impopulaire, le STO a provoqué une hostilité croissante de l'opinion entraînant une partie des réfractaires (ceux qui refusent de partir travailler en Allemagne) à s'engager dans la Résistance, en particulier au sein des maquis. **p. 6, 9, 27 et 28**

Solution finale: nom de code employé par les nazis pour désigner l'ensemble des mesures qui vont conduire à la destruction délibérée et programmée des Juifs d'Europe. **p. 7**

Special Air Service (SAS): commando des forces armées britanniques, créé en 1941 avec des volontaires britanniques. Il intègre rapidement des Français libres, qui forment le *French Squadron* du SAS. **p. 14**

Special Operations Executive (Direction des opérations spéciales) ou SOE: créé à l'été 1940 par les Britanniques pour encourager la lutte armée dans les pays européens occupés par l'Allemagne nazie. La France est une de ses principales cibles, avec notamment une section RF coopérant avec le BCRA et, surtout, une section F dirigée par le colonel Buckmaster. Cette section F, responsable de la moitié des parachutages d'armes en France, contrôle à la veille du Débarquement une cinquantaine de réseaux de sabotages. **p. 14**

Union française: créée par la Constitution du 27 octobre 1946 (fondatrice de la IV^e République) qui modifie le statut des colonies. L'Empire colonial français devient l'Union française, et les colonies des départements et territoires d'outre-mer. Ce cadre juridique abolit le Code de l'indigénat (caractérisé par le travail forcé et la justice indigène spéciale). **p. 29**

Préparer le Concours grâce aux ressources en ligne

Le portail national www.cndp.fr/cnrd

Un portail permanent dédié au CNRD a ouvert le 27 mai 2013. Il répond à la demande du ministère de l'Éducation nationale d'accompagner les candidats participant au concours et leurs professeurs. Ce site, produit par le CNDP et le CRDP de Créteil, vise à fédérer et valoriser les ressources liées au CNRD qu'offrent les sites des partenaires – fondations, associations, musées, organismes publics.

Outre la présentation du thème 2013-2014, grâce à une interview filmée de

Joëlle Dusseau, la présidente du jury national, et le rappel des principales modalités pour participer au CNRD, la une du portail donne avant tout accès à un dossier organisé autour des principaux axes de « la libération du territoire et [du] retour à la République » – une sélection de documents iconographiques, de textes et de films que les candidats peuvent intégrer dans leurs productions.

Des conseils méthodologiques et pratiques guident les candidats dans le choix d'une des trois catégories du



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Des ressources pour participer

concours comme dans les étapes de préparation et d'élaboration des productions finales. En complément, des reportages audiovisuels permettront de suivre le parcours de quelques candidats.

Une rubrique « agenda » relaye les initiatives des partenaires du CNRD et les émissions de télévision et de radio utiles à la préparation du concours. Et un éphéméride rappelle des événements qui jalonnent la mémoire et l'histoire de la Résistance et de la Déportation.

ecpa ▶ d **Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)**

Depuis 1915, l'ECPAD collecte, conserve, communique et enrichit les archives audiovisuelles et photographiques de la Défense. Fin 2012, ses collections représentaient près de 7 millions de clichés et 26 000 titres de films. Elles sont complétées chaque année par la production des reporters de l'ECPAD, les versements des organismes de la Défense et les dons de particuliers.

L'intégralité des archives du fonds dit « Seconde Guerre mondiale » est accessible

à tous et facilement consultable à la médiathèque de la Défense située au fort d'Ivry.

Autour du thème du CNRD 2013-2014, « La libération du territoire et le retour à la République », l'ECPAD met à disposition des candidats, pour la durée du concours, des images, fixes ou animées, qui peuvent faire l'objet d'analyse par les élèves ou venir illustrer leurs recherches et leurs productions. Les films et les photographies spécifiquement sélectionnés illustrent le débarquement de

Provence ainsi que la libération de la France, du Sud au Rhin, en passant par Paris, l'Alsace et la Lorraine en 1944 et 1945.

De nombreuses autres ressources sont disponibles sur le site <http://www.ecpad.fr>, dont des images du « fonds allemand », issu d'une prise de guerre réalisée en 1945 par l'armée américaine, conservé au fort d'Ivry et constitué par la production des compagnies de propagande allemandes, qui montrent le versant opposé du conflit.

ina

Institut National de l'Audiovisuel

L'Ina conserve et valorise plus de 3 millions d'heures de programmes audiovisuels : des fonds radiophoniques depuis les années 20, une collection de presse filmée (1940-1968), les archives de la télévision de 1949 à nos jours.

Ces documents sont autant de sources pour la connaissance du monde contem-

porain que l'Ina met à la disposition de la communauté éducative via son portail grand public www.ina.fr, ses éditions DVD, des entretiens de mémoire, des fresques régionales et thématiques et surtout son site réalisé avec le concours du ministère de l'Éducation nationale, Jalons pour l'histoire du temps présent <http://fresques.ina.fr/jalons/>

Chaque année, l'Ina sélectionne un corpus d'archives spécifiques (cf. présentation p. 28) avec les équipes du Concours National de la Résistance et de la Déportation afin de permettre aux élèves et professeurs de préparer le concours et d'utiliser ces images pour illustrer leurs devoirs.

<http://blogs.ina.fr/edu>

Les témoignages audiovisuels de l'USC Shoah Foundation

Rattachée depuis 2006 à la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences de l'Université de la Californie du Sud (USC), la Shoah Foundation travaille à rendre accessible sa collection de 52 000 témoignages relatifs à l'histoire de la Shoah (dans 32 langues différentes) aux enseignants et aux chercheurs du monde entier. La Fondation favorise notamment la conception de ressources pédagogiques. Il est possible d'explorer le contenu de sa collection en s'inscrivant sur son site Internet (<http://vhaonline.usc.edu>). Le lecteur peut ainsi entreprendre des recherches sur une

infinité de thèmes et de sujets, identifier précisément des séquences dans une base d'environ 1 900 témoignages francophones et les consulter à la médiathèque du Mémorial de la Shoah (Paris) où ils sont conservés sur DVD.

Des ressources sont proposées en accès libre sur le portail français du site de l'USC Shoah Foundation. Les extraits peuvent être utilisés aussi bien dans le cadre usuel des cours que dans la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires s'attachant aux éléments du récit mais aussi à la spécificité même de la source audiovisuelle.

USC Shoah Foundation

The Institute for Visual History and Education

Dans le cadre de l'édition 2014 du CNRD, le portail français de l'USC Shoah Foundation met en ligne à l'automne 2013 une quinzaine d'extraits, librement téléchargeables, destinés à nourrir la réflexion et les projets des participants.

Les enseignants désirant concevoir des activités et des projets pédagogiques intégrant des témoignages peuvent prendre contact avec Emmanuel Debono, représentant en France de USC Shoah Foundation : emmade@free.fr

Portail français : http://sfi.usc.edu/_OLD_SITE_2013/french/

REMERCIEMENTS

Ce dossier a été conçu et élaboré sous le pilotage de la commission pédagogique de la Fondation de la Résistance, présidée par **Marc Nobilet** (secrétaire général du CNDP), à laquelle ont bien voulu s'associer la Fondation pour la mémoire de la Déportation, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la France Libre, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, et de nombreux musées de la Résistance et de la Déportation.

La brochure a été coordonnée par **Frantz Malassis**

Chef du département documentation et publications – Fondation de la Résistance

Emeline Vanthuynne

Responsable des activités pédagogiques – Fondation de la Résistance

La réalisation du dossier est soutenue par le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) et le ministère de l'Éducation nationale.

La Fondation de la Résistance, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la France Libre et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah remercient vivement de leur participation :

Membres du groupe de travail et contributeurs extérieurs ayant participé à la recherche documentaire et à la rédaction de cette brochure :

Xavier Aumage

Archiviste – Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Sophie Bachmann

Développement éducatif – Service de l'Action Culturelle et éducative – INA

Danièle Baron FNDIRP

Christophe Barret

Enseignant – Service éducatif des Archives nationales

Jean-Claude Bonnin

Secrétaire de l'association des amis du Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher

Fabrice Bourrée

Département AERI – Fondation de la Résistance

Aleth Briat

Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

Éric Brossard

Enseignant – Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Aurore Callewaert

attachée de conservation – Musée de la Résistance en Morvan/ Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan – ARORM

Marine Carboni

Chargée du Réseau des Musées de la Résistance du Massif Central

Sylvain Cornil-Ferrot

Enseignant – Fondation de la France Libre

Nicole Dorra

Présidente de Ciné Histoire

Céline Fayet

Service des publics – CHRD

Pierre-Louis Fillet

Directeur du musée départemental de la Résistance en Vercors – Vassieux-en-Vercors

Vincent Giraudier

Chef du département Historial Charles de Gaulle – Musée de l'Armée

Nathalie Grenon

Directrice CERCIL – Orléans

Gilles Gony

Responsable éditorial CRDP de Créteil

Barbara Hesse

Directrice du Mémorial de l'Alsace Moselle

Guy Krivopissko

Enseignant – conservateur du musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Pierre Laborie

Historien – directeur d'études à l'EHESS

Cyrille Le Quellec

Documentaliste – Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Christine Levisse-Touzé

Directrice – Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin – Ville de Paris

Claude Marmot

Enseignante – Fondation Charles de Gaulle

Robert Mencherini

Historien, chercheur associé de l'UMR Telemme

Frédérique Neau-Dufour

Directrice du Centre européen du résistant déporté – Site de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof

Véronique Pontillon

Responsable-adjoint du service des actions culturelles, pédagogiques et scientifiques à l'ECPAD

Hélène Priego

Directrice – Musée de la Résistance de Bondues

Nathalie Sage-Pranchère

Archiviste – Fondation Charles de Gaulle

Laurent Seillier

Enseignant – La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais à Saint Omer

Laurence Thibault

Chef du département AERI – Fondation de la Résistance

Emmanuel Thiébot

Historien – responsable des événements culturels- Mémorial de Caen

Laurent Thiery

Historien – La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais à Saint Omer

Elise ToKuoka

Enseignante – Responsable du service des actions culturelles, pédagogiques et scientifiques à l'ECPAD

Dominique Trimbur

Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Céline Toti

Enseignant – Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises

Vladimir Trouplin

Conservateur – Musée de l'Ordre de la Libération

Cécile Vast

Service éducatif – Musée de la Résistance et de la Déportation – Besançon

Stéphane Weiss

Il faut signaler enfin l'action des associations suivantes qui proposent aux lauréats de poursuivre des études et des recherches initiées lors de leur participation au concours et les encouragent à entreprendre avec elles leur approfondissement :

- **Association «Mémoire et Espoirs de la Résistance» (MER)**
16-18, place Duplex
75015 Paris.

- **Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)**
31, boulevard Saint-Germain
75005 Paris.

- **Fédération des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation (FLCRD)**
16-18, place Duplex
75015 Paris.

Éditeur: Fondation de la Résistance Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République. 30, boulevard des Invalides – 75 007 Paris – **Téléphone** : 01 47 05 73 69 – **Télécopie** : 01 53 59 95 85 – **Site internet** : www.fondationresistance.org – **Courriel** : contact@fondationresistance.org – **Directeur de la publication** : Jacques Vistel, président de la Fondation de la Résistance – **Directeur délégué de la publication** : François Archambault – **Rédacteur en chef** : Frantz Malassis – **Maquette, photogravure et impression** : 36nco, Boulogne-Billancourt 92 100 – Revue trimestrielle - Abonnement pour un an : 20 € – N° 74 : 5,50 € – Commission paritaire : n° 1115 A 07588 – ISSN : 1263-5707

Ce numéro comporte deux encarts jetés : un courrier et une affiche invitant à participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droits de certaines photographies, affiches et documents visuels fixes. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.



Le ministère de l'Éducation nationale



La direction de la mémoire du Patrimoine et des Archives



La Fondation de la Résistance



La Fondation Charles de Gaulle



La Fondation de la France Libre



La Fondation pour la Mémoire de la Déportation



La Fondation pour la Mémoire de la Shoah